

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2947 - VENDREDI 23 JUIN 2017

COUPURE DE LA FIBRE OPTIQUE

L'interconnexion avec le Gabon s'avère urgente et nécessaire au Congo



Vue des travaux d'interconnexion avec le Gabon dans le Niari

La coupure de la fibre optique survenue voici plus de deux semaines au large des côtes congolaises interpelle les autorités sur l'urgence de finaliser l'interconnexion avec le Gabon relié à SAT3 et ACE, deux accès capables de pallier d'éventuelles déconvenues du WACS comme le cas actuel.

Amorcés il y a quelques années, les travaux en vue du ralliement du Congo au Gabon, bien qu'avancés, peinent à se poursuivre au point d'entrée dans une phase d'enlisement depuis septembre 2016 du fait d'un manque de financement de la part de l'Etat congolais.

De sources bien informées, le décaissement de ces fonds estimés à 1,3 milliard FCFA permettrait à la société en charge de ce projet de disposer des équipements nécessaires pour rendre opérationnelle cette interconnexion dans un délai d'environ quatre semaines.

Page 2

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La Chine initie un dialogue afin d'inverser la tendance en Afrique



Présente sur le continent à travers des investissements colossaux et multiples, la Chine veut explorer d'autres voies de sa coopération avec l'Afrique. Dans cette optique, un atelier Chine-Afrique tenu du 20 au 21 juin à Addis-Abeba, en Ethiopie, a lancé un dialogue de haut niveau

consacré à la lutte contre la pauvreté en Afrique. En effet, au-delà du fait que les questions liées à la pauvreté, aux moyens de l'éradiquer ou d'en atténuer les inégalités font depuis toujours partie des agendas des gouvernements à travers le monde ainsi que de plusieurs ONGs et institutions internationales, le dialogue initié par la Chine avec le soutien de l'Union africaine se propose d'être une plateforme d'échanges entre deux partenaires décidés à œuvrer ensemble et sur le long terme.

Page 16

ÉDITORIAL

Participation

Page 2

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Un bilan globalement satisfaisant pour la 2^e phase du Pdar

À plus que deux mois de la fin de la mise en œuvre de la deuxième phase du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar), le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, a exprimé son satisfecit quant aux résultats obtenus, malgré le retard des fonds de contrepartie observé du côté du gouvernement.

Selon le ministre, qui a présidé hier les tra-

voux du comité de pilotage de ce projet, l'évaluation de 2017 révèle que 82% des producteurs ayant bénéficié d'un soutien financier du projet ont pu dynamiser leurs exploitations et doublé leur revenu moyen tiré de l'agriculture. Les résultats obtenus de cette 2^e phase permettent au Congo d'amorcer avec assurance le projet d'agriculture commerciale convenu conjointement toujours avec la Banque mondiale. Page 3

IMMIGRATION FORCÉE

Plus de 57 mille réfugiés vivent en terre congolaise

Sur 65,6 millions de personnes déplacées de force dans leur propre pays ou à travers les frontières, quelque 57.375 personnes ont trouvé l'asile en terre congolaise. À l'occasion de la journée mondiale du réfugié commémorée le 21 juin à Brazzaville, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a appelé à une prise de conscience collective et à la responsabilité commune dans les conflits qui ne cessent de causer des désastres humanitaires. Page 5

CHAMPIONNATS AFRICAINS DE BOXE

Laury Yannick Pembouabeka et Rodrigue Ngalebaye obtiennent leur qualification pour la coupe du monde

Page 13

ÉDITORIAL

Participation

Il est bien sûr trop tôt, beaucoup trop tôt pour dire, ou prédire si les électeurs congolais se mobiliseront lors des deux grands scrutins qui marqueront le mois de juillet 2017. Mais il ne l'est certainement pas pour conseiller aux candidats et aux partis ou formations politiques dont ceux-ci se réclament de tout faire dès à présent afin que, le jour venu, le taux de participation soit l'un des plus élevés de l'histoire de notre jeune démocratie.

L'enjeu d'un tel engouement citoyen est en effet double :

- Il donnerait, tout d'abord, une légitimité sans précédent aux institutions représentatives de la Nouvelle République et, du même coup, ferait des élus, qu'ils appartiennent à la majorité ou qu'ils se réclament de l'opposition, des interlocuteurs respectés du pouvoir exécutif.

- Il projetterait ensuite du Congo l'image très positive d'une nation jeune dont le peuple entend bien prendre une part déterminante dans la conduite des affaires publiques et ce mouvement contribuerait de façon déterminante à faire taire les voix qui dénigrent notre pays de façon systématique.

Imaginons, pour illustrer un tel propos, que le taux de participation s'élève le 16 juillet à 70 ou 80 % du corps électoral. Quel que soit le résultat du double vote lors du premier tour des élections législatives et des élections locales, le Congo s'imposerait aux yeux de la communauté internationale comme l'un des pays les plus démocratiques du continent africain. Non seulement il verrait alors changer brusquement le regard que posent sur lui les observateurs du monde entier – diplomates, représentants des institutions internationales, journalistes, intellectuels de tout calibre – mais encore il s'imposerait aux yeux des investisseurs et des acteurs économiques comme une communauté sur laquelle il convient de miser.

Faire en sorte que les citoyens soient nombreux, très nombreux, pour déposer leur bulletin dans l'urne le jour du vote est, dans le moment présent et sans le moindre doute, un impératif auquel ni les candidats, ni les partis qui les soutiennent ne peuvent se soustraire !

Les Dépêches de Brazzaville

FIBRE OPTIQUE

Le Congo appelé à diversifier ses sorties internationales

La scission de la bretelle nationale reliée au câble sous-marin à fibre optique (WACS) souligne l'importance pour le Congo de diversifier ses sorties internationales, en se connectant à d'autres réseaux, notamment Sat 3 et ACE via le Gabon.

Cette liaison portant dans le cadre du projet Central african backbone (CAB) coûterait au Congo la bagatelle de 1,3 milliard de francs CFA. L'infrastructure existe d'ores et déjà entre les deux pays et il ne reste plus que la pose des équipements. C'est à travers ce nœud que le Gabon entend d'ailleurs se relier au réseau WACS afin de disposer d'une énième sortie internationale. Le projet CAB s'exécute à base d'un cofinancement de la République du Congo et de la Banque mondiale.

Le Congo a également la possibilité de minimiser les conséquences de la rupture du signal entre la station terrienne de Matombi et le réseau WACS en uti-

lisant sa jonction avec la République démocratique du Congo (RDC) qui est aussi membre du consortium WACS.

L'autre moyen mais le plus coûteux serait le recours par le Congo à la liaison satellitaire qui n'offre pas les mêmes avantages techniques que les réseaux sous-marins à fibre optique.

Tout le monde ou presque s'accorde à reconnaître l'importance de l'Internet dans une société moderne. La panne survenue au large de la côte congolaise cause un grand désagrément aux usagers d'Internet, particulièrement aux entreprises qui sont obligées de recourir au VSAT.

Nonobstant les mesures précé-

nisées par les fournisseurs d'accès d'Internet, la situation n'est guère satisfaisante. Les usagers font face à une connexion aléatoire marquée par un débit d'une lenteur sans précédent.

Le Congo serait épargné d'un tel désagréable scénario, s'il avait pris soin de boucler à temps le financement du projet d'interconnexion avec le Gabon. Hormis le Gabon, le pays gagnerait en s'interconnectant avec les réseaux des autres pays d'Afrique centrale tels le Cameroun, la République centrafricaine (RCA) et l'Angola par le truchement du Cabinda.

La coupure du câble WACS serait provoquée par l'ancrage d'un bateau de pêche. Les travaux de réparation devraient durer entre six et sept semaines au moins selon certaines sources.

La Rédaction

PARLEMENT

Le Sénat adopte le projet de loi d'harmonisation des politiques financières et communautaires

Le projet de loi organique relative aux lois de Finances ainsi que le rapport numéro 265 de la Commission Economie et Finances du Sénat ont été adoptés au cours de la plénière du 22 juin à Brazzaville.

Cette loi est une transposition de la directive de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) du 19 décembre 2011 relative aux dispositions communautaires harmonisées en matière de lois de Finances qui a obtenu en date du 1er octobre 2016, l'avis de conformité de la Cémac. Elle vient de ce fait corriger les insuffisances relevées dans la loi organique relative au régime fi-

nancier de l'Etat de septembre 2012. Ces manquements portent, entre autres, sur l'absence d'un débat d'orientation budgétaire, de la procédure de nomination des responsables de programme des ministères sectoriels.

Les principales innovations introduites par le présent projet de loi portent sur le débat d'orientation budgétaire. Chaque année, au plus tard le 30 mai, le gouvernement doit transmettre au Parlement les documents de cadrage à moyen terme accompagnés du rapport sur la situation macroéconomique du pays ainsi que le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice en cours.

Sur la base de ces documents, le

Parlement organise avant le 1er juillet un débat d'orientation budgétaire. Celui-ci ne donne pas lieu à un vote mais, il indique ses préférences et ses réticences avant les discussions budgétaires d'octobre. Dans ces innovations, on peut noter aussi la gestion du budget de l'Etat en mode programme et dotations. Celui-ci permet de passer de la logique des moyens à celle des résultats et la déconcentration de l'ordonnement.

La mesure concernant la nécessité de la tenue de la comptabilité patrimoniale de l'Etat vise à produire une balance générale des comptes de l'Etat c'est-à-dire une situation nette ou bilan.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le Pdarp a jeté les bases d'une agriculture commerciale

Lancé en avril 2008, le **Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdarp)** a permis en dix années de construire 41 infrastructures de marchés, d'appuyer 910 microprojets, soit 12000 bénéficiaires ; de réhabiliter 1301 km de pistes rurales ; de former les producteurs locaux ; d'équiper les services techniques de l'Etat, etc.

Le comité de pilotage du Pdarp, qui a tenu le jeudi 22 juin à Brazzaville sa session de clôture, s'est aussi félicité des actions menées pour renforcer les capacités des producteurs locaux, pour aménager le site maraîcher de Nsougui et l'installation de 100 exploitants à Brazzaville, ainsi que pour construire et réhabiliter six bergeries au CAT d'Inoni-Falaises. « Après avoir inauguré moi-même le marché de Mossaka le 20 avril 2017, je peux vous rassurer qu'au moins cette activité a été bel et bien réalisée, avec toute la satisfaction des parties prenantes. Ce

qui a augmenté, à coup sûr; les résultats du projet et son impact sur le développement de l'arrière-pays », a estimé le président du comité de pilotage, le ministre d'Etat Henri Djombo.

Le rapport d'achèvement du projet et son impact sur le développement local indique que 82% des producteurs agricoles jugent les résultats du Pdarp satisfaisants, car le projet leur a permis de doubler leurs revenus annuels. D'après ce rapport, le revenu moyen tiré de l'agriculture par ménage concerné a plus que doublé, passant de 174, 946F en 2010 à 391,152F en 2013 et entre 500 mille à 1 million entre 2015-2016.

Au vu de ces résultats, le gouvernement congolais en partenariat avec la Banque mondiale envisage un nouveau projet en vue d'une agriculture destinée à la commercialisation. Ce nouveau programme agricole vise notamment à consolider des acquis du Pdarp.

Il s'agira de renforcer l'accès pérenne des producteurs aux services d'appui conseil, aux semences améliorées et aux autres moyens de production tels que les terres aménagées, les pistes rurales praticables en toute saison, les financements de proximité adaptés aux activités agropastorales et halieutiques.

S'ajoutent les nombreux besoins exprimés par les producteurs locaux, à savoir l'installation d'une grande minoterie pour la fabrication d'aliments de poisson ; la construction des clôtures pour protéger des plantations agricoles ; l'amélioration de la prestation vétérinaire pour développer la volaille ; l'irrigation pour augmenter l'accès à l'eau ; l'acquisition du logiciel de suivi d'élevage pour la gestion de la production et la commercialisation des œufs ; le besoin d'un broyeur-mélangeur pour la fabrication d'aliments de bétail.

Fiacre Kombo

56 ANS DES FAC

Une célébration placée sous le signe du devoir et du sacrifice

Le ministère de la Défense nationale a abrité le 22 juin une prise d'armes à l'occasion des 56 ans des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale. Placée sous le patronage du ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, cette cérémonie a été ponctuée par le passage des troupes d'honneur et de la garnison de Brazzaville.



Raymond Zéphirin Mboulou (au centre) (crédit photo DR)

Plusieurs autorités civiles et militaires étaient présentes à cette occasion, parmi lesquels le ministre de la culture et des arts Léonidas Carrel Mottom Mamoni ; le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi ; les membres du commandement militaire et du commandement de la police nationale ; les attachés de défense accrédités au Congo ainsi que les présidents des commissions sécurité et défense de l'assemblée nationale et du sénat.

La cérémonie a été marquée par deux temps forts. Il s'agit d'abord de la décoration, dont le rituel portant sur les distinctions honorifiques dans plusieurs ordres à certains agents de la Force publique a été prononcé par le Grand Chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina. Le port des



Un carré de femmes militaires / (crédit photo DR)

insignes de décoration par le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, à un échantillon de 10 agents civils et militaires admis dans les grades des différents ordres.

Dans un défilé militaire qui a duré 30 minutes, quelques détachements des Forces de défense et de sécurité congolaise ont rivalisé d'adresse sur le pavé du site du ministère de la Défense nationale sous le regard de l'assistance et du ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou. Au total, un peu plus de 400 agents de la Force publique ont attaqué le macadam du site du ministère de la Défense nationale pour honorer cette commémoration.

La célébration de la journée du souvenir aux morts de la Force publique

Pour cette année, l'hommage aux agents de la Force publique morts en mission commandée à travers le rituel de dépôt des gerbes de fleurs effectué par deux membres du gouvernement, Raymond Zéphirin Mboulou et Léonidas Carrel Mottom Mamoni, a été respecté en ce 21 juin.

La cérémonie s'est poursuivie avec la sonnerie aux morts et l'observation de la minute de silence, avant que les membres du gouvernement ne procèdent à la salutation des personnalités civiles et militaires de la Force publique présentes à la cérémonie.

Guillaume Ondzé

HAUT CONSEIL NATIONAL DES SAGES DU CONGO
HCNSC

COORDINATION DEPARTEMENTALE DES SAGES DU POOL

DEPARTEMENT DE L'ORGANISATION

N°007/HCNSCICDP/DO

REPUBLIQUE DU CONGO
Dialogue * Entente * Paix

NOTE CIRCULAIRE

A l'attention des Présidents des partis, des Associations à caractère politique et des Individualités

Il se tient en République du Congo en général et dans le Département du Pool en particulier le 16 juillet 2017, les élections législatives couplées aux élections locales. Pareil moment a toujours été pour les populations de certains Districts tels : Mindouli, Kindamba, Vinza, Mayama, Gomatsé-tsé, et plus spécialement Kinkala, une période de totale psychose, d'incivisme effréné et maladroite où la parenté au mépris des principes élémentaires de la démocratie devient vaine.

Les Sages du Département du Pool en cette occasion en appellent à l'esprit de citoyenneté, de fair-play, de respect de la différence et de la dignité humaine, de faire la politique autrement qui doit exister au demeurant dans vos différents Etat-major.

Aussi les Sages vous demandent-ils de conscientiser vos militants respectifs avant, pendant et après les votes, de les préparer et de les amener à accepter le verdict des urnes parce qu'une élection se gagne comme elle se perd et, elle ne constitue en rien une fatalité.

Alors chers Présidents des partis politiques, des Associations à caractère politique et les Individualités gardez-vous de toutes invectives, de tous comportements déviants et aveugles de vos militants tendant aux soulèvements populaires dont les populations du Pool et de Kinkala plus spécialement ne pourront oublier les conséquences sous peine de poursuites judiciaires

J'attache du prix à la présente note circulaire qui ne doit connaître de trahison.



Compte Rendu du Conseil de ministres du 21 juin 2017

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 21 juin 2017 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Quatorze (14) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Un projet de loi au titre du Ministère des Zones Economiques spéciales ;
- Douze projets de décrets au titre du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Des nominations au titre du Ministère de l'Economie forestière, du Développement durable et de l'Environnement.

I/-Ministère des Zones Economiques spéciales

Projet de loi portant création de la Zone Economique spéciale de Pointe-Noire

Prenant la parole, M. Alain Akouala Atipault, Ministre des Zones Economiques Spéciales, a informé le Conseil des Ministres que le projet de loi soumis à son examen était fondé sur les dispositions de la Constitution, prise notamment en son article 125, sur celles de la loi n°43-2014 du 20 octobre 2014 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, ainsi que sur les dispositions de la loi n°26-2017 du 09 juin 2017 régissant les zones économiques spéciales.

Le texte soumis à l'examen des Membres du Conseil des Ministres précise notamment la superficie de la zone en création, ses coordonnées géographiques, ses activités éligibles.

Sur le dernier point, le Conseil des Ministres a été informé de la liste des activités économiques et de celle des activités de service attendues, à savoir : les produits pétroliers raffinés ; les métaux de l'ingénierie ; les produits chimiques ; les produits minéraux non métalliques ; la réparation et l'installation de machines et d'équipement ; l'industrie des aliments et des boissons ; le tourisme, la recherche ou encore les services financiers.

Après discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi portant création des zones économiques spéciales de Pointe-Noire. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

II/Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

Prenant à son tour la parole, M. Serge Blaise ZONIABA, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, a d'emblée indiqué aux Membres du Conseil des Ministres que les douze (12) projets de décrets soumis à son examen étaient proposés en application de la loi n° 13-2003 du 10 avril 2003 portant code de l'Eau, ainsi que de la loi n° 14-2003 également promulguée le 10 avril 2003 portant code de l'Electricité.

Poursuivant son propos, le Ministre ZONIABA a souligné le fait que les textes en projet ont pour finalité majeure d'aider l'Etat à réguler au mieux deux ressources essentielles pour la vie quotidienne de nos compatriotes : d'autre part, il a rappelé que les projets de décret ont pour objectif immédiat d'aider au renforcement des capacités des acteurs techniques et économiques présents et à venir dans ces secteurs, en permettant le renforcement de l'offre d'eau, d'électricité, tant en qualité qu'en quantité.

Enfin, le Ministre a souligné que la combinaison des textes (code de l'eau et de l'électricité, projets de décret) donnait à la puissance publique une palette élargie de solutions de gouvernance des deux secteurs, afin d'améliorer leurs performances à un moment crucial au cours duquel l'Etat et des partenaires, notamment privés, doivent conjuguer leurs efforts afin de réaliser des investissements lourds nécessaires à leur modernisation.

A ce stade, des propos du Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, et afin de souligner les importants enjeux liés aux textes soumis à son examen, le Conseil des Ministres, à la demande de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, a été informé par Jean-Jacques Bouya, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux, des avancées du dossier devant conduire au bouclage financier et technique du projet du barrage de Sounda.

Entrant dans le détail des textes, le Ministre ZONIABA a tout d'abord présenté le texte concernant la gouvernance des deux secteurs, eau et électricité. Il s'agit :

-De deux (2) projets de décret fixant, pour le premier, les modalités de délégation de gestion du service public de l'électricité et, pour le second, les modalités de délégation de gestion du service public de l'eau.

Appliquant les dispositions des lois précitées de 2003 qui ont mis fin au monopole confié à la Société nationale d'électricité (SNE), pour l'électricité, et consacré le désengagement de l'Etat de la gestion opérationnelle pour le secteur de l'eau, les deux projets de décrets organisent les modalités de délégation de gestion du

service public, qui peut être confiée à des opérateurs tant publics que privés.

Afin de clarifier le cadre d'intervention des gestionnaires délégués, les projets de décret fixent des principes liés au respect des règles précises :

-Pour l'Electricité :

- fourniture d'une électricité de qualité à tous les usagers ;
- propriété publique des ouvrages ;
- modalités de la sous-traitance ;
- régime juridique des biens du service délégué ;
- relation entre l'Etat et le gestionnaire délégué ;

-Pour l'eau

- Universalité du service d'approvisionnement en eau potable, à savoir la fourniture sans interruption d'une quantité maximum d'eau potable ;
- Domanialité et propriété publiques des systèmes d'approvisionnement en eau potable ;
- Modalités d'attribution, de renouvellement et de résiliation d'une délégation de gestion du service public de l'eau ;
- Conditions de la sous-traitance, etc.

Poursuivant ses propos, et concernant le secteur de l'électricité, le ministre a présenté :

-Un projet de décret fixant les conditions d'existence de la production indépendante d'électricité.

Ce texte fixe les conditions d'installation d'opérateurs privés d'électricité au Congo, afin de donner un cadre juridique stable et propice aux investisseurs. Il détermine les conditions de délivrance, de renouvellement et de retrait de la licence, ainsi que les modalités de taxation et de contrôle des producteurs indépendants d'électricité.

-Un projet de décret fixant les conditions d'exercice de l'autoproduction d'électricité.

L'autoproduction d'électricité consistant en la production par toute personne physique ou morale d'électricité pour ses propres besoins, le projet de décret a pour objet de fixer les modalités et conditions d'autorisation délivrée par le Ministère en charge ; à condition que la puissance installée soit supérieure à 250KW.

-Un projet de décret fixant les conditions d'exploitation des installations électriques dans les zones rurales

La loi autorisant, en cas de carence du service public dans la zone rurale considérée, la production par des centrales de faible puissance, le transport, la distribution et la vente d'électricité en milieu rural, le projet de décret fixe les conditions d'exploitation de ces installations électriques en milieu rural ainsi que les modalités d'octroi de l'autorisation par le ministre en charge.

-Projet de décret fixant les modalités de paiement de la redevance due par les opérateurs du secteur de l'électricité.

La loi de 2003 ayant prévu la création d'un fonds de développement du secteur de l'électricité, le projet de décret fixe les conditions de paiement de la redevance permettant d'abonder ledit fonds et devant lui permettre d'atteindre ses objectifs dans un contexte de probable arrivée de nombreux opérateurs tant publics que privés.

-Un projet de décret fixant les principes de tarification dans le secteur de l'électricité.

La loi de 2003 prévoyant que les principes de tarification dans le secteur de l'électricité relèvent du pouvoir réglementaire, le projet de décret prévoit que les prix du service public de l'électricité sont fixés par décret du premier ministre, tandis que les opérateurs et acheteurs négocient librement leurs prix, dans le cadre de leurs relations commerciales.

Abordant le secteur de l'eau, le Ministre ZONIABA a présenté les principaux textes d'application du code. Il s'agit :

-du projet de décret fixant les principes de tarification dans le secteur de l'eau.

Conformément aux dispositions de la loi de 2003 portant code de l'Eau, le projet de décret fixe les règles applicables en matière de fixation des prix de vente, notamment en matière d'eau potable. Ces prix sont fixés par décret du premier Ministre, sur rapport des Ministres en charge de l'eau et de la consommation.

Ils peuvent être ajustés ou révisés, et doivent tenir compte des différentes catégories d'usagers et de tranches de consommation du code de l'eau, afin de fournir un volume d'eau suffisant et équitablement réparti.

-du projet de décret fixant les conditions et modalités de suppression ou de limitation des droits de captage des eaux du domaine public hydraulique.

L'exploitant du service public de l'eau disposant d'un droit de captage des eaux du domaine public, conformément au code de l'eau, le projet de décret encadre strictement les conditions de



droit, afin d'assurer cette ressource vitale pour des générations présentes et futures, et fixe les règles relatives à la suppression ou à la limitation de ce droit de captage, notamment en cas de pénurie.

-du projet de décret définissant les périmètres de protection des ressources en eau et des installations concourant à l'alimentation en eau potable.

La loi de 2003 organisant la protection des ressources en eau destinées à la consommation humaine contre tous les risques de dégradation accidentelle ou volontaire, le projet de décret permettra aux Ministères en charge de l'eau et du domaine public, de prendre des mesures de protection nécessaires des ressources en eau afin de lutter contre la pollution et la dégradation de la qualité de l'eau, pour des raisons involontaires ou du fait de l'incivisme.

-du projet de décret fixant les modalités d'utilisation de l'eau du domaine public hydraulique à des fins énergétiques.

La loi 2003 portant code de l'Eau prévoyant l'affectation du domaine public hydraulique à différents usages, dont la production d'électricité, le projet de décret en fixe les modalités. Il est notamment prévu un régime de déclaration préalable lorsque la puissance maximale installée est inférieure ou égale à 50 MW.

-du projet de décret fixant les conditions de réalisation et d'exploitation des ouvrages collectifs d'évacuation et d'épuration des eaux usées.

Le projet de décret vise à permettre la maîtrise du déversement incontrôlé des eaux usées domestiques et industrielles qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'environnement, la santé des populations ou même pour l'activité économique nationale. L'Etat a donc une compétence exclusive, tant au niveau national qu'à celui des collectivités territoriales, pour fixer les conditions de réalisation et d'exploitation des ouvrages collectifs d'évacuation et d'épuration des eaux usées.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté l'ensemble des projets de décrets soumis à son examen par le ministre de l'Energie et de l'hydraulique.

III/-Ministère de l'Economie forestière, du développement durable et de l'Environnement

Le Conseil des Ministres a procédé à une série de nominations au titre de ce ministère. Sont ainsi nommés :

-Inspecteur général des services de l'économie forestière et du développement durable : M. Emile OPIKA, ingénieur en chef des eaux et forêts, catégorie 1, 1^{er} échelon.

-Directeur général de l'Economie forestière : M. Etienne YOYO, Ingénieur en chef des Eaux et forêts, catégorie 1, 13^e échelon.

-Directeur général de l'Environnement : M. Germain Kombo, Ingénieur en chef des Eaux et forêts, catégorie 1, 2^e échelon.

-Directeur Général de l'Agence congolaise de la Faune et des Aires protégées : M. Frédéric Lambert Bokandza-Paco, Ingénieur en chef des Eaux et forêts, catégorie 1, 13^e échelon.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 13h00.

Fait à Brazzaville le 21 juin 2017

Thierry Lézin Mougalla,

Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement

Fils échoué ?

« Mais comment tu as fait ? »

Le mérite de l'élève ne compte plus, seule étant valable la capacité des parents à savoir se « débrouiller » pour lui faire sauter les obstacles aux examens.

En cette période d'examens, il n'est pas rare d'entendre des parents parler librement de ce qu'il faut faire pour que le fils/la fille « passe ». BEPC ou Bac sont à la même enseigne : ce n'est pas la copie de l'impétrant qui va compter, mais la capacité du papa à savoir toucher les bonnes personnes. Il faut sortir les billets de banque les plus convaincants et le tour est joué. Une fois cela fait, le papa rentrera tranquillement à la maison pour attendre, serein, les « affichages » des résultats.

Avec ce système, ce que l'enfant va écrire dans sa copie ; ce que le correcteur pourra bien gribouiller pour la notation, large ou sévère, ne comptent pas. Il faut seulement connaître la bonne personne. C'est-à-dire « la personne qui connaît la personne ». Repérer les professeurs les plus déterminants, les surveillants capables de donner un coup de main, le censeur bien placé. Il faut savoir « encourager le bon Bic », pour que l'enfant n'échoue pas. N'échoue jamais.

Le résultat est étonnant, inquiétant. On rencontre aujourd'hui des étudiants d'université absolument incapables de s'exprimer correctement et encore moins de savoir écrire en français ce qu'ils peuvent dire. Autre conséquence curieuse : une telle culture se répand et ne rencontre plus d'opposition chez les parents qui auraient dû prendre la tête du combat contre son expansion. « Quoi ! Ton enfant a échoué ! Mais comment tu as fait ? ». Traduire : quand on a le portefeuille au bon endroit, il est impossible de compter ses enfants parmi les échoués aux examens !

Et naturellement tout le monde jurera ses grands dieux que la triche n'existe pas ou seulement - un tout petit peu - pour les autres. Et les parents qui ont couru hier frénétiquement après un correcteur corruptible, seront les premiers à venir féliciter leur enfant pour la réussite au bac. C'est l'enfant qui était dans la salle d'examen, mais c'est le papa qui a passé l'examen à coups de billets de banque ou de harcèlement. Félicitations fiston !

Lucien Mpama

JOURNÉE MONDIALE DU RÉFUGIÉ

Le Congo compte plus de 57000 réfugiés

Sur 65,6 millions de personnes déplacées de force dans leur propre pays ou à travers les frontières, plus de 57 375 personnes ont trouvé l'asile en terre congolaise.

L'humanité commémore, le 20 juin de chaque année, la journée mondiale du réfugié. Expression de solidarité avec les personnes qui ont été arrachées de leurs foyers par la guerre ou la persécution, la 17^e édition a été célébrée sur le thème : « Ensemble avec les réfugiés ». « Que cette journée ne soit pas seulement l'occasion de penser à tous ceux qui ont fui pour des raisons de persécutions, mais aussi le moment de s'interroger sur notre responsabilité commune dans les conflits qui ne cessent de causer des désastres humanitaires, à travers la fuite de millions d'hommes, femmes et enfants, contraints de laisser derrière eux le fruit de toute une vie, parfois acquis au prix de lourds sacrifices, et de se retrouver projetés dans un avenir incertain », peut-on lire dans l'allocution du ministre des Affaires étrangères lue par la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, le 21 juin à Brazzaville lors de la célébration de la journée du réfugié au Congo.

Le SOS du réfugié

Un point sombre se profile à l'horizon qui perturbe la quiétude des réfugiés : la sécurité sanitaire à partir de juillet 2017. « Nous lançons un

cri d'alarme par rapport au projet de faire contribuer certains réfugiés à la hauteur de 30% de leur traitement que ce soit pour des examens, tout acte opératoire et/ou médicament », lancent les réfugiés parfois incapables de trouver la ration quotidienne. Ils demandent qu'un plaidoyer soit mené en vue d'une meilleure prise en charge. Ces réfugiés ont également profité de l'occasion pour lancer un SOS à l'endroit des bailleurs de fonds afin de leur venir en aide en appuyant le HCR et le gouvernement congolais dans la mise en œuvre de la politique de l'autonomisation des réfugiés.

La campagne « Ensemble » impulsée par l'Onu offre une plateforme pour promouvoir le respect, la sécurité et la dignité des réfugiés et des migrants, et surtout, pour renforcer la cohésion sociale et changer les faux discours négatifs. Aux côtés des promesses, un réfugié centrafricain reste sceptique. Lamertume dans l'âme Mayah Tranquillin raconte : « Trois années ont passé depuis que je suis au Congo. Sans mentir, de mon côté les choses ne semblent pas s'améliorer. J'ai des soucis à l'endroit du HCR, car il ne fait pas son travail. Les promesses

sont faites, mais rien de concret. Il est vrai que certains réfugiés ont été pris en compte, d'autres par contre ne bénéficient d'aucune assistance. Le HCR et la Cémir nous jouent des tours. Ça énerve. Personnellement je me débrouille pour ma survie. J'ai trois documents à la Cémir qui restent sans suite favorable. Je reste patient. »

Le secrétaire général de l'Onu, quant à lui, voit la nécessité de renforcer le régime de protection internationale. « La situation dans laquelle vous vivez n'est pas idéale, nous en sommes tous conscients. C'est la raison pour laquelle, nous œuvrons tous avec vous pour vous rendre la vie plus facile. Vous avez déjà affronté le pire, alors nous savons que vous trouverez en vous la force nécessaire pour faire de ce séjour en terre étrangère une expérience intéressante tant pour vous que pour les communautés qui vous accueillent », a reconnu le représentant du HCR, Cyr Modeste Kouamé, avant de rappeler la cessation en décembre 2017 du statut des réfugiés rwandais, soit 20 ans après.

Les chiffres parlent...

Selon les chiffres les plus récents du HCR, au moins 65,6 millions de personnes, soit 1 sur 113 membres de la famille humaine, ont été dépla-

cées de force. Si la Syrie demeure la plus grande source de réfugiés, le Soudan du sud est le pays où les nouveaux déplacements de population sont les plus importants et interviennent le plus rapidement, avec 1,4 million de réfugiés et 1,9 millions de personnes déplacées, dont la grande majorité a moins de 18 ans. Le Congo, « s'investira davantage dans la protection de plus de 57375 réfugiés l'ayant choisi comme terre d'asile », a assuré le ministre des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso. Derrière ces chiffres élevés se profilent des histoires individuelles de situation tragique, de séparation et de perte ; de voyages mortels entrepris en quête de sécurité ; de luttes herculéennes pour reconstruire des vies dans des conditions difficiles. « Il est affligeant de voir que les frontières se ferment, que les gens périssent en transit et que les réfugiés comme les migrants sont refoulés, en violation des droits de l'homme et du droit international. Près de 84% des réfugiés que compte le monde aujourd'hui sont accueillis par des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire », s'est indigné Antonio Guterres. Et d'appeler à une résurgence de la diplomatie pour la paix, afin de prévenir l'émergence et l'escalade de nouveaux conflits.

Josiane Mambou Loukoula

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

Une célébration marquée par la sensibilisation et la prévention

La journée internationale de lutte contre la drépanocytose a été célébrée, le 19 juin, au siège de l'association Luzingu des drépanocytaires à Tchimbamba dans le 1^{er} arrondissement Emery-Patrice-Lumumba de Pointe-Noire en présence du Dr Jean-Pierre Michel Dzondault, directeur départemental de la Santé de Pointe-Noire, du Dr Jean-Pierre Pambou, directeur départemental du Centre interdépartemental de transfusion sanguine Pointe-Noire-Kouilou, des personnes drépanocytaires et de la population.

Organisée par l'association Luzingu en partenariat avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), avec l'appui de la Fondation Pierre-Fabre et de l'Agence française de développement (AFD), cette journée a permis de sensibiliser la population à la drépanocytose. Elle est la première maladie génétique au monde et se transmet à l'enfant par le père et la mère.

À Pointe-Noire, sur l'initiative du Dr Colette Mbaka, a été créée l'association Luzingu des drépanocytaires dont les objectifs, sont entre autres, de contribuer à la réduction de la prévalence de la drépanocytose et à la réduction de la mortalité et de la morbidité des personnes drépanocytaires au Congo. « La sensibilisation, l'information et



Les enfants drépanocytaires pendant l'animation (crédit photoAdiac)

la formation de la population et des personnes concernées : enfants et parents restent les principales cibles de ces actions à mener car la situation du drépanocytairer demeure préoccupante. Cela nous concerne tous », a-t-elle précisé.

Selon le Dr Jean-Pierre Michel Dzondault, l'éradication de la drépanocytose passe par la prévention. « Depuis 2015, l'IECD nous assiste dans le dépistage en vue d'une prise en charge précoce », a-t-il renchéri.

Pour le Dr Jean-Bertin Tsiba, médecin coordinateur technique, investigateur principal du projet auprès de l'IECD, la drépanocytose peut être évitable. « La prise en charge doit commencer dès la sensibilisation. Le généticien prend en charge le couple qui veut avoir des enfants. Il l'oriente sur

toutes les possibilités qui peuvent exister pour que l'enfant ne naisse pas drépanocytairer. La prise en charge doit se faire aussi par le biais des leaders communautaires qui doivent intervenir dans la sensibilisation et des associations qui doivent avoir aussi en leur sein des psychologues, sociologues, assistantes sociales. Au niveau médical, il y a la prise en charge à l'état basal qui consiste à vacciner les enfants, à les mettre sous antibiotiques, sous acide folique et aussi respecter les dix règles d'or du drépanocytairer. Cela permet au patient de vivre longtemps, a-t-il dit.

Les témoignages de deux enfants drépanocytaires et d'une mère d'enfant drépanocytairer ont édifié l'assistance sur la situation et la condition des patients à Pointe-Noire. La lutte contre la stigmatisation des drépanocytaires est

également importante : l'enfant drépanocytairer est un enfant comme les autres. Il a besoin de l'affection de sa famille, de ses amis et de ses camarades de classe.

Depuis janvier 2016, l'IECD a lancé un programme de dépistage néonatal de la drépanocytose qui a lieu à Pointe-Noire dans trois maternités, à savoir l'Hôpital de base de Tié-Tié, le CSI Madeleine Mouissou et à l'OMS Caritas Pointe-Noire avec pour objectifs principaux de réduire la mortalité et la morbidité associées à la drépanocytose. « Ainsi, pour mieux lutter contre les manifestations de la maladie, il est important que le dépistage se fasse à la naissance et d'assurer une prise en charge immédiate. La sensibilisation est très importante dans ce programme. Pour cela, les associations comme Luzingu jouent un rôle important. Une population informée est une population qui ne rejette pas, ne stigmatise pas », a dit Vincent Jaeg, délégué IECD Congo. Un jeu concours de chants et de récitals par les malades drépanocytaires a été organisé et suivi de la distribution des cadeaux aux heureux gagnants. Une animation en danse exécutée par les enfants drépanocytaires a mis fin à l'activité montrant ainsi qu'un drépanocytairer peut avoir une activité normale s'il est bien suivi par un médecin.

Hervé Brice Mampouya

MIGRANTS

Les sommes envoyées vers leur pays d'origine sont supérieures à leur niveau de vie

Selon un nouveau rapport, les sommes envoyées par les migrants chez eux dépassent de 51% leur niveau de vie d'il y a 10 ans, permettant ainsi à des millions de personnes de sortir de la pauvreté.

D'après le nouveau rapport du Fonds international de développement agricole (Fida), le montant des sommes envoyées par les migrants à leurs familles dans les pays en développement a augmenté de 51% au cours des dix dernières années. Intitulé «*Travailleurs migrants et transferts d'argent : vers la réalisation des Objectifs de développement durable, une famille à la fois*», ce rapport consigne la toute première étude d'une tendance sur dix ans des flux de migration et de transferts d'argent enregistrés au cours de la période 2007-2016. L'impact des transferts d'argent doit d'abord être envisagé «*une famille à la fois. Ce qui compte, ce n'est pas tant l'argent qui est envoyé vers les pays d'origine, c'est l'impact qu'il peut avoir sur la vie des gens. Les petites sommes de 200 \$ ou 300 \$ que chaque migrant envoie chez lui représentent 60% du revenu du ménage, et cet argent fait une différence énorme dans la vie des familles et dans les communautés dans lesquelles elles vivent*», a indiqué le président du Fida Gilbert F. Hounkpa.

À l'échelle planétaire, plus de 200 mil-

lions de travailleurs migrants subviennent aujourd'hui aux besoins de près de 800 millions de membres de leurs familles. Selon les prévisions, en 2017, une personne sur sept dans le monde participera, comme expéditrice ou comme bénéficiaire, à des transferts d'argent dépassant 450 milliards \$. Les flux migratoires et les transferts d'argent des migrants chez eux ont un impact à grande échelle sur l'économie et la scène politique mondiale.

Le total estimé des revenus des migrants représente 3 000 milliards \$ par an, dont environ 85% restent dans les pays hôtes. Les sommes que les migrants envoient vers leur pays d'origine représentent en moyenne moins de 1% du PIB de leur pays hôte. Ces transferts d'argent individuels représentent globalement plus du triple de l'Aide publique au développement (APD), toutes sources confondues, et dépassent le montant total des investissements étrangers directs réalisés dans la quasi-totalité des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire.

Le rapport formule des recommandations en vue d'améliorer les politiques publiques et présente des propositions de partenariats avec le secteur privé afin de réduire les coûts de transfert et donner aux migrants et à leurs familles les moyens d'utiliser leur argent de façon plus productive.

Noël Ndong

Actualité internationale

NATIONS UNIES

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mercredi à l'unanimité une résolution saluant le déploiement d'une force africaine pour combattre les jihadistes dans la région du Sahel.

BAMAKO

La création d'une force conjointe des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) vise à enrayer l'expansion des groupes jihadistes dans la région.

PARIS

Quatre ministres français ont démissionné en trois jours, dont trois issus du parti centriste MoDem allié du président Emmanuel Macron.

EUROPE

Une bonne partie de l'Europe transpirait mercredi sous l'effet d'une canicule précoce, la plus forte depuis 2005 en France tandis que Londres se préparait à la journée la plus chaude depuis 1976 et que le Portugal luttait toujours contre un incendie meurtrier.

HONGRIE

Vingt-deux mois après la mort de 71 migrants dans un camion frigorifique retrouvé en Autriche en août 2015, le procès des trafiquants a démarré mercredi en Hongrie.

BRUXELLES

La Commission européenne est passée mercredi à l'offensive contre les banquiers, avocats et consultants, qui incitent leurs clients fortunés à l'évasion fiscale, comme l'illustrent de récents scandales impliquant des mégastars du foot.

WASHINGTON

Les Etats-Unis et la Chine se sont réunis mercredi dans la capitale américaine, alors que Washington veut voir Pékin accentuer la pression sur la Corée du Nord pour qu'elle suspende ses efforts balistiques et nucléaires.

LIBREVILLE

Conférence de presse pour la fin d'une mission d'enquête préliminaire de la CPI au Gabon sur les violences post-électorales de septembre 2016.

KAMPALA

Sommet organisé par l'ONU et Kampala visant à rassembler 2 milliards de dollars pour faire face à l'afflux de centaines de milliers de réfugiés sud-soudanais fuyant la guerre et ayant rejoint l'Ouganda, (et 23).

JOHANNESBURG

La Cour constitutionnelle doit se prononcer sur la possibilité d'organiser un vote de défiance à bulletins secrets contre le président Jacob Zuma au Parlement comme le demande l'opposition. Mais sa décision ne signifiera pas l'obligation d'organiser un tel vote.

D'après AFP

EY Congo

OFFRE DE FORMATION

Sur le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière

- Comprendre les réformes introduites dans l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information ;
- Se familiariser avec les nouvelles dispositions comptables ;
- Préparer le passage au SYSCOHADA révisé à la date du 01^{er} janvier 2018 ;
- Etablir et présenter des états financiers annuels conformes au SYSCOHADA révisé.

Pointe-Noire : les 27 et 28 juin 2017 à l'hôtel le Gilbert's (Azur)

Brazzaville : les 04 et 05 juillet 2017 à l'hôtel GHS (Rond-point la Coupole)

Horaires : de 08h30 à 17h30 (avec 02 pauses cafés)

Tarif : 356.700 TTC/personne

Inscriptions : ey.brazzaville@cg.ey.com

ey.pointenoire@cg.ey.com



Ernst & Young

Brazzaville
Immeuble des MUCODEC
3^e étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
BP. 84 Brazzaville
Congo

FFA Juridique & Fiscal

Pointe-Noire
Tour Miroir
Avenue Moe Kaat Matou
3^e & 4^e étage - Entrée B
BP. 5974 Pointe-Noire Congo

Les principaux dysfonctionnements révélés par l'audit du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHUB)

Le ministère de la santé et de la population a organisé le 16 juin 2017, sur instruction de madame Jacqueline Lydia MIKOLLO, ministre de la santé et de la population, la présentation des résultats de l'audit du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville sous la direction de monsieur le Professeur Donatien MOUKASSA, Directeur de Cabinet. Cet audit s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance des établissements publics de santé, axe majeur du plan de travail annuel budgétisé du ministère de la santé et de la population, formulé lors des assises nationales de la santé d'Ewo. Des structures de santé, comme le centre national de transfusion sanguine et le conseil national de lutte contre le SIDA ont été audités tandis que d'autres comme l'hôpital général de Loandjili, le Laboratoire national de santé publique, l'hôpital général d'Owando, l'hôpital général de Dolisie et la Centrale d'achat des médicaments le seront.

Cet audit vise à aider le ministère de la santé et de la population à identifier les causes des dysfonctionnements observés au CHUB, à les analyser pour en sortir des approches de solutions devant permettre d'améliorer les performances du plus grand hôpital du Congo. Le Cabinet d'audit et de conseil en gestion (CACOGES) a réalisé cet audit externe sur deux volets à savoir l'audit financier qui couvre les exercices 2013, 2014 et 2015 et l'audit organisationnel qui concerne la période 2017.

Constatations de l'audit organisationnel

L'audit organisationnel a examiné les pratiques et les procédures administratives, comptables et le système de contrôle interne. Il ressort de la synthèse de constatations des auditeurs, les principaux dysfonctionnements suivants : Il existe une concentration des pouvoirs au niveau du directeur général. L'analyse des pratiques managériales a décelé la très faible implication des directeurs divisionnaires dans les décisions administratives, comptables et financières. Cette pratique est sans doute en lien avec l'article 14 du décret portant organisation du CHUB qui dispose que le directeur général est seul responsable entre les intersessions du comité de direction.

L'audit recommande une mise à jour des textes afin d'impliquer davantage les directeurs divisionnaires et optimiser la gestion du CHUB. L'organisation et l'exécution des activités pèchent par l'insuffisance de vulgarisation des textes de base, l'absence des manuels de procédures, l'insuffisance dans la procédure des recouvrements des ressources et l'insuffisance du service d'audit interne. Par ailleurs, le service des archives et celui de la comptabilité analytique disposant pourtant d'un personnel ne sont pas opérationnels. L'audit recommande l'élaboration des manuels de procédure, des fiches de poste pour chaque agent et la mise en place d'un système d'évaluation des agents. L'audit des pratiques de la paie révèle que des agents en situation d'absence prolongée non justifiée sont rémunérés et que des agents décédés continuent à être payés durant plusieurs mois. Le paiement en espèces de 800 agents est une pratique sujette à des malversations financières et/ou des détournements.

L'audit recommande le paiement systématique par virement bancaire. La direction générale a octroyé des primes qui ne sont pas indiquées dans la convention collective du CHUB. A titre d'exemple, le voyage des salaires de la banque au CHUB donne lieu à une prime de voyage de dix millions (10.000.000) par mois. La paie des salaires donne lieu à une prime de deux

millions quatre cent vingt-cinq mille (2 425 000) Francs CFA par mois. Plus curieux sont les primes octroyées pour des activités et tâches usuelles du traitement des salaires, et de la comptabilité. Ainsi, il existe une prime de traitement de la paie de dix-huit millions (18.000.000) F CFA par mois, une prime d'arrêt des écritures de quatorze millions (14.000.000) F CFA et une prime d'arrêt de la comptabilité de cinq millions quatre cent mille (5.400.000) F CFA.

L'audit recommande de ne payer que les primes conformes aux textes régissant le CHUB.

L'audit a révélé que les marchés étaient attribués sans respecter les plans de passation des marchés. Ainsi, plusieurs marchés ont été conclus de gré à gré. Des auditeurs ont révélé qu'un entrepreneur avait bénéficié de plusieurs marchés avec trois raisons sociales différentes. De même, l'audit a mis en exergue les conflits d'intérêt dans l'attribution des marchés. A titre d'exemple, certains agents et proches parents sont des fournisseurs au CHUB. Le Receveur Hospitalier en poste de 2013 à 2016 était également un fournisseur privilégié.

Par ailleurs, les prix pratiqués par certains fournisseurs sont supérieurs aux prix normaux atteignant parfois le double des prix du marché.

L'audit recommande le respect de la passation des marchés. Des graves anomalies ont été constatées dans le processus de facturation. Les agents chargés de facturer se permettent d'appliquer les réductions sans aucune autorisation. De même, de nombreuses consultations sont gratuites pour des patients qui seraient de la famille des agents du CHUB, sans preuve. Ainsi en février 2017, 29% des montants attendus n'avaient pas été encaissés. En 2017, l'audit a révélé des nombreuses anomalies sur la tenue des comptes, telles que : une incohérence entre les comptes de la direction économique et financière du CHUB, les comptes de la délégation du contrôle budgétaire et ceux de la recette hospitalière.

Le CHUB ne dispose pas des documents comptables validés, notamment pas de compte administratif, pas de compte de gestion. Il n'existe aucune donnée comptable retraçant les opérations détaillées par fournisseur sans doute par mauvaise tenue des fiches comptables et mauvais archivages. L'audit recommande d'améliorer la tenue de la comptabilité du CHUB par la mise en place d'un rapport journalier et mensuel des comptes et la maîtrise de l'information entre la direction économique et financière, la délégation du contrôle budgétaire et la recette hospitalière.

L'audit a révélé des nombreuses anomalies sur la gestion des encaissements. Les montants encaissés par la recette hospitalière sont toujours inférieurs de 20 à 40% aux montants attendus après compilation des reçus par le service des admissions. Plus grave, même en 2017, la direction générale signe des ordres de recettes sans aucune vérification des données. Les recettes ne font pas l'objet d'un suivi régulier et ne sont pas versées en banque. L'audit recommande le rapprochement chaque jour des reçus de caisse entre le service des admissions et la recette hospitalière, le versement des recettes en banque et la vérification des données avant signature des ordres de recettes par la direction générale.

La recette hospitalière est la caisse du CHUB. C'est un service externalisé du Trésor public. Toutefois le règlement de la comptabilité publique place le receveur hospitalier tout comme le délégué du contrôle budgétaire sous la responsabilité du directeur général du CHUB qui est seul habilité à ordonner le paiement. Les pratiques observées en 2017 au CHUB révèlent un non-respect du règlement de la comptabilité publique. Les anomalies suivantes ont été constatées : Le receveur hospitalier est seul signataire du compte bancaire du CHUB. Il ordonne et exécute des paiements sans titre de paiement et sans visas du contrôle budgétaire. Plusieurs paiements ont été effectués sans aucun justificatif. Les fonds de la caisse des menues dépenses ne sont pas justifiés. Les lignes de crédit ne sont pas respectées. L'audit recommande la mise en place de la double signature pour le compte bancaire du CHUB, le renforcement du contrôle interne afin que les décaissements correspondent à des livraisons effectives avec les pièces justificatives probantes. Le gestionnaire des crédits doit veiller à ce que le changement de ligne des crédits respecte les règlements de la comptabilité publique.

Constatations de l'audit financier

L'audit financier qui a couvert les exercices 2013, 2014 et 2015 a constaté des graves anomalies. Il existe des écarts importants entre les montants encaissés et les reçus compilés par le service des admissions. Pour ces trois années, les écarts vont du million au milliard. La recette hospitalière n'a pas pu justifier ces écarts récurrents. La délégation du contrôle budgétaire chargée de vérifier la conformité de la dépense a été très permissive validant des états sans aucune vérification. Plus grave sont les anomalies portant sur la subvention de fonctionnement.

A la date de la rédaction du rapport de l'audit, aucune justification n'a été apportée sur ces nombreuses anomalies. A titre d'exemple, les paiements exécutés en l'absence de signature de la direction générale, du délégué du contrôle budgétaire et sans pièces justificatives s'élevaient en 2014, à un milliard soixante-douze millions (1.072.000.000) F CFA. Les paiements des fournisseurs ont été effectués sans concordance avec le montant de la dette. Ainsi, certains fournisseurs ont encaissé un trop perçu. Les informations obtenues indiquent que le CHUB a reçu, les seize

derniers mois, deux subventions sur les six attendus. Cette subvention qui serait d'un milliard cinq cent millions (1.500.000.000) de Francs CFA par trimestre comporterait entre autres lignes budgétaires, l'achat des médicaments : deux cent cinquante millions (250.000.000) de Francs CFA, l'achat des réactifs et consommables : cent cinquante millions (150.000.000), l'achat des consommables de la radiologie et du scanner : cent millions (100.000.000) de Francs CFA, l'entretien et la réparation des équipements : trois cent millions (300.000.000) de Francs CFA.

En outre, les informations obtenues auprès de la recette hospitalière indiquent que les recettes du CHUB s'élèvent à cent cinquante millions (150.000.000) à deux cent millions (200.000.000) F CFA par mois. Ces informations confortent les propos du Directeur de cabinet pour qui la gestion d'un hôpital est un métier et ne s'improvise pas. Selon lui, les dépenses effectuées par le CHUB pour l'achat des médicaments, des réactifs, des consommables et des films de radio s'élèvent à peine à 7% du total des dépenses.

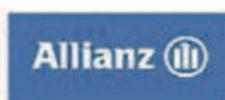
Ainsi la dépense qualifiée d'hospitalière médicale, celle qui est directement destinée aux soins n'a pas été priorisée expliquant alors les dysfonctionnements récemment en cours (absence des films à la radio, insuffisance des médicaments, ruptures des réactifs, panne du scanner, de la stérilisation et des climatiseurs du bloc opératoire).

En conclusion, l'audit organisationnel a révélé une absence de maîtrise des circuits de la recette et de la dépense traduisant une méconnaissance des principes élémentaires de la gouvernance hospitalière. L'audit financier, en raison, des anomalies constatées, révèle que les règles et principes de la comptabilité publique ne sont pas respectés au CHU de Brazzaville. De fait, cet établissement public, administratif et de santé ne dispose pas de compte administratif ni de compte financier depuis 2013. Pour ce plus grand centre hospitalier du Congo, l'espoir est porté sur la tenue imminente d'une session du comité de direction et la mise en œuvre des recommandations de l'audit.

Pour information, le ministère de la santé et de la population présentera très prochainement les résultats des audits du Centre national de transfusion sanguine et du Conseil national de lutte contre le SIDA. Chacun comprendra alors d'où viennent et à quoi tiennent les ruptures récurrentes en produits sanguins et en médicaments antirétroviraux compromettant ainsi d'une part, les efforts louables du Gouvernement qui en ces temps difficiles met à disposition les ressources disponibles et d'autre part, les décisions salutaires du Président de la République qui a institué les mesures de gratuité.

L'audit organisationnel qui concerne la période 2017 a examiné les pratiques et procédures administratives, comptables et le système de contrôle interne de l'actuelle direction générale.

L'audit financier couvre les exercices budgétaires 2013, 2014 et 2015.



COMMUNIQUE APSACO SUR LES FAUSSES ATTESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE

L'APSACO(Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Congo) porte à la connaissance du public et des propriétaires de véhicules automobiles, que conformément à la réglementation du Code des Assurances CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) dont le Congo est membre fondateur,seules les compagnies d'assurances ci-dessous agréées au Congo sont habilitées à délivrer des attestations d'assurances automobiles portant leurs logos et sigles.

- **ARC (ASSURANCES et REASSURANCES du CONGO)**
- **AGC (ASSURANCES GENERALES du CONGO)**
- **NSIA ASSURANCES**
- **ALLIANZ**
- **SAHAM**

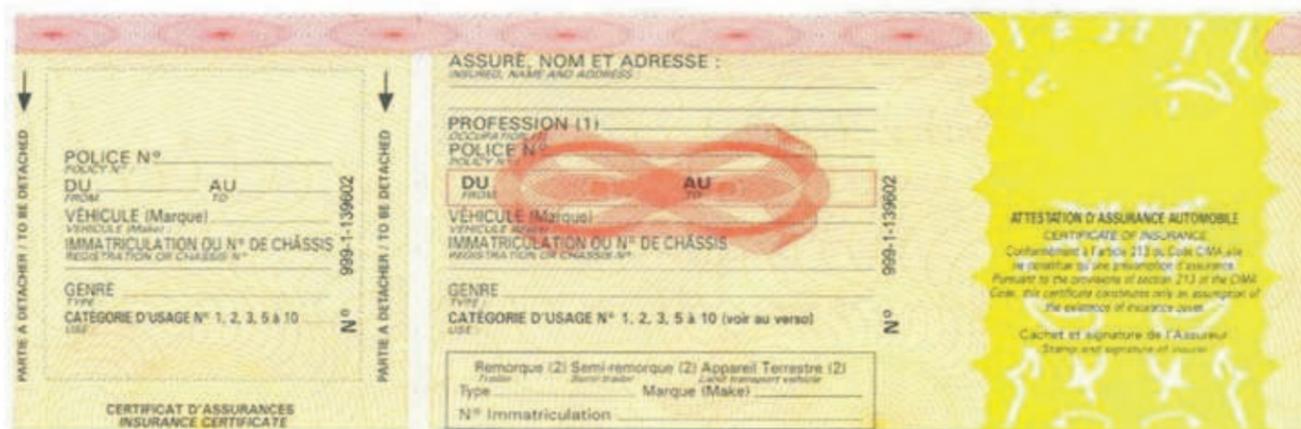
A l'exception des taxis et bus dont la couleur de l'attestation est bleue, pour tous les autres véhicules l'attestation d'assurance automobile est de couleur jaune (cf. modèle joint). Tout autre document ne répondant pas aux caractéristiques du modèle, est une fausse attestation.

Aucun courtier, ou Agent Général d'assurances n'est habilité à vous délivrer une attestation d'assurance en son nom, et vous vous exposez à des sanctions judiciaires aux conséquences très graves en cas d'accident, car vous êtes sans assurance.

1) MODELE TAXIS ET BUS



2) MODELE AUTRES VEHICULES AUTOMOBILES



CECI EST UN COMMUNIQUE DE L'APSACO AYANT POUR TUTELLE LA DIRECTION DES ASSURANCES QUI RELEVE DU MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET, ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC.

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE 2017

Le Congo fait honneur aux groupes traditionnels

La trente-sixième édition de la Fête internationale de la musique a été célébrée le 21 juin dans tous les pays concernés. Au Congo-Brazzaville, l'activité a été marquée par deux temps forts : la visite des différents sites par le ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, et l'impressionnant concert organisé par l'Institut français du Congo (IFC).

Le gouvernement de la République n'a pas voulu laisser passer cette aubaine pour les artistes congolais. En fin d'après-midi, le ministre de la Culture et des arts a effectué la ronde des différents sites programmés pour la circonstance. Un accent particulier a été mis à la musique traditionnelle, source de la musique moderne africaine.

Léonidas Carel Mottom Mamoni a commencé sa descente au rond-point de Makélékélé où se produisait à l'instant même l'ensemble traditionnel Ntsiah-Ku-Mpuh écho du pays ETK'P 3^e génération. Ensuite, il s'est rendu au rond-point de Bifouiti le Musée d'art était sur scène. Au rond-point de Poto-Poto se produisaient les groupes Kingoli Akoua et Biloko de Poto-Poto. A la commune de Moungali, le ministre a été ébloui par la prestation des enfants du groupe traditionnel N'Temo Kongo. Alors qu'à la commune de Ouenzé, le ministre a exhibé quelques pas de danse aux rythmes du Ballet traditionnel « Moyi O Ntso » Eyelelé Enkoti. Le terme de la ronde a été le rond-point du terminus de Mikalou dans le sixième arrondissement Talangaï, où se produisaient les groupes traditionnels Obéitan et Elelo-E-Ndzoto.

A l'issue de la ronde, le ministre de la Culture et des Arts, a expliqué le choix sur la musique traditionnelle. « Nous avons voulu cette année, de façon particulière, donner un sens spécial à la musique traditionnelle. En vérité, même la musique moderne africaine tire son essence de la musique traditionnelle de nos pays. Vous voyez les gens danser. En réalité, il y a tout un message et un rituel qui se fait. C'est aussi le rôle de la culture de transmettre aux générations actuelles comme aux générations futures la vraie vie de nos peuples, du peuple



Le ministre de la Culture et des arts très impressionné par la prestation des enfants (Adiac)

bantou.» Le ministre de la Culture et des Arts a dit également un mot sur l'unité nationale. « Je sors de Makélékélé où nous avons vu des groupes venus du nord de Brazzaville animés là-bas, parce que l'impression qui pourra se dégager, c'est comme si on a deux Congo. Non ! Nous avons-là le vrai Congo, le Congo uni, le Congo qui gagne, le Congo de la liberté, de la paix, du vivre ensemble, parce que dans ce Congo-là, il n'y a pas de

majorité, il n'y a pas d'opposition, il n'y a pas des nordistes, il n'y a pas des sudistes, il y a des hommes et des femmes qui doivent se sentir solidaires d'un destin collectif. »

Une fête de la musique époustouflante à l'IFC

Si à l'occasion de la célébration de la 36^e édition de la fête internationale de la musique le gouvernement a porté son choix à la musique traditionnelle, l'IFC

a plutôt mis en exergue tous les genres musicaux sur trois scènes bien aménagées pour une belle fête de la musique avec diverses sonorités.

Plusieurs artistes ont presté tour à tour

Cafet' (jazz, musique de recherche) se sont prestés : Fann Fanatik, Guer2mo, Mariusca, Junior, Benaja, Les Casques bleus, Alan Kulu et Mbata Kong Loby, Lewis Les Jojo, Maxime, MKD-SAT, Gladys, Jhay Mayela, Grand Bassam. Alors qu'à la scène Savorgnan (reggae, musique traditionnelle et tradi moderne) on a vu défiler les artistes Scafio et Les Brass'Arts, Tambours du Congo, Association Jhony Chancel pour les Albinos, Kingoli Authentique V, Gaby Berkens, Nickson Maximum, Don Maxy, Jah Off Spirit, One Missile, FB. Star, Atramuel. Dans une ambiance chaleureuse, les artistes débutants et confirmés, qui ont été sélectionnés après l'appel à candidature lancé il y a quelque temps, sont montés tour à tour sur les podiums, chacun étalant son talent pour séduire l'auditoire. Le public a pu apprécier les artistes comme Gladys qui a électrisé la salle avec la danse Mututa, Scafio le multi-instrumentiste et Les Brassards qui ont su captiver avec leur musique, leurs voix et leurs compositions comme « Mutu na mutu » et « Suzanne ». La fête a été aussi une occasion de découverte des jeunes artistes comme Atramuel avec son style (un mélange de reggae, soul et jazz) et ses titres aux contenus très profonds comme « Maman avait raison ».

La fête a été belle pas seulement pour le public et les artistes mais aussi pour les organisateurs. Barbara Pamou, chargée de la communication et marketing de l'IFC, n'a pas caché sa satisfaction au terme de la soirée : « Nous sommes satisfaits. On a été agréablement surpris. Nous avons eu des prestations de qualité même pour ceux pour lesquels cela a été une première scène. Les gens ont été au rendez-vous et ils ont joué le jeu. L'esprit de la fête de la musique a été respecté ». Bref, l'IFC a célébré la fête de la musique édition 2017 avec éclat.

Bruno Okokana & Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Diogène SENNY est formateur en gestion et en management, depuis plus de 15 ans en France.



22, rue Mbama Prosper—Près de la case de Gaulle
A 5 minutes du Centre-ville vers la corniche
Tél: (00242) 05 709 50 13/ (00242) 06 684 27 75
E-mail: ankh.gestion.conseil@gmail.com
Site: www.ankhgestionconseil.com

FORMATION EN MANAGEMENT INTERNATIONAL INTERCULTUREL

Le cabinet ANKH GESTION CONSEIL organise une série de formation, suivant le programme ci-après. Possibilité de formation intra entreprise sur demande. Pour tous renseignements, veuillez nous contacter aux numéros indiqués ci-dessus. Date limite d'inscription: le 20 juillet 2017

INTITULÉ	COÛT	DUREE	DATE	LIEU
Management d'équipe multiculturelle	300 000	2 jours	Du 08 au 09 aout 2017	Les formations se feront dans les locaux du cabinet, sis au n° 22 de la rue Mbama Prosper à Bacongo, près de la Case de Gaulle
Coopération interculturelle	300 000	2 jours	Du 10 au 11 aout 2017	
Expatriation	300 000	2 jours	Du 21 au 22 aout 2017	
Négociation interculturelle	300 000	2 jours	Du 24 au 25 aout 2017	
Management d'équipe interculturelle	300 000	2 jours	Du 28 au 29 aout 2017	



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002 /MPT/2017/UCP/CAB
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LA CREA-
TION D'UN PÔLE D'INNOVATION ET D'INCUBATION DIGITALES (TECHNOPÔLE,
DATACENTER ET PLATEFORME CSIRT/PKI) REPUBLIQUE DU CONGO**

PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO
Référence de l'accord de financement : 2000200000001
N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet Central African Backbone (CAB), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un cabinet en charge de la réalisation d'une étude sur la mise en place d'un pôle d'innovation et d'incubation digitales (Technopôle, Datacenter et une plateforme CSIRT/PKI).

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :
• l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale ;
• la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
• la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
• l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
1. Elaborer les études techniques de mise en place du technopôle et du Datacenter (principal et de secours avec une plateforme CSIRT/PKI) dans la zone de Kintélé à proximité de l'Université Denis Sassou Nguesso ;
2. Elaborer les études économiques et financières assorties d'un business plan détaillé aux fins, respectivement, du développement des filières existantes et en développement à travers la mise en place de FabLab et de l'administration électronique ;
3. Elaborer les études juridiques, institutionnelles et organisationnelles des deux entités afin de réunir les conditions favorables à leur fonctionnement dans l'optique des missions qui leur seront assignées ;
4. Elaborer les études environnementales et sociales afin de se conformer aux principes de sauvegarde

applicables aux opérations financées par la Banque ;
5. Elaborer les études architecturales exhaustives sous-jacentes à la construction du technopôle et du Datacenter (principal et sauvegarde) comprenant une plateforme CSIRT/PKI.
Le Ministère des Postes et Télécommunications invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque Africaine de Développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9h00 - 16h00 GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 26 juin 2017 à 16h00 et porter expressément la mention « Avis de Manifestations d'Intérêt pour la réalisation d'une étude sur la création d'un pôle d'innovation et d'incubation digitales (Technopôle, Datacenter et Plateforme CSIRT/PKI) » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB - République du Congo
À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis.
Tel : +242 06 835 00 41
Mail : contact@cabcongo.com



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /MPT/2017/UCP/CAB
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE L'ETUDE
SUR LE RESEAU D'INTERCONNEXIONS A FIBRE OPTIQUE SUR LES AXES CONGO-CA-
MEROUN ET CONGO - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)
REPUBLIQUE DU CONGO**

PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO
Référence de l'Accord de financement : 2000200000001
N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet Central African Backbone (CAB), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat pour la réalisation de l'étude sur le réseau d'interconnexions à fibre optique sur les axes Congo-Cameroun et Congo-République Centrafricaine (RCA).

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :
• l'intégration régionale à travers la mise en œuvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre les pays d'Afrique centrale ;
• la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
• la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
• l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

Les services attendus du consultant individuel consistent à :
• réaliser un Survey technique complet afin d'identifier et proposer des tracés économique-ment et techniquement viables sur les interconnexions avec le Cameroun et la République Centrafricaine depuis Ouesso tout en mettant en exergue les impacts environnementaux possibles.
• Produire les bordereaux quantitatifs estimatifs des travaux et fournitures nécessaires pour la réalisation des travaux ;
• Elaborer la documentation requise (Termes de Références, Avis d'Appels d'Offre, Document d'Appel d'Offres, etc.) sur la base des modèles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD).
Le Ministre des Postes et Télécommunications invite les consultants individuels à présenter leur

candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.) et justifiant des compétences dans les domaines suivants :
• Etude technique du déploiement des infrastructures large bande, filaire (en particulier) ;
• Evaluation financière de l'installation des infrastructures précitées.
Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque africaine de développement, édition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous soit au plus tard le 26 juin 2017 à 16h00 GMT et porter expressément la mention « Avis à Manifestations d'intérêt en vue de la réalisation de l'étude sur le réseau d'interconnexions à fibre optique sur les axes Congo-Cameroun et Congo-République Centrafricaine (RCA) » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :
Unité de Coordination du Projet CAB - République du Congo
À l'attention : Mr Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis.
Tel : +242 06 835 00 41
Mail : contact@cabcongo.com

Fait à Brazzaville le 11 juin 2017

**Yvon Didier MIEHAKANDA
Coordonnateur du projet CAB**

**AVIS DE RECRUTEMENT
CONTROLEUR DE GESTION**

I. Contexte

Dans le cadre du renforcement de ses capacités institutionnelles et opérationnelles, une Organisation de la Société Civile Congolaise, œuvrant dans des activités d'utilité publique en adéquation avec l'agenda national de diversification de l'économie et de qualification de la jeunesse, recrute un Contrôleur de gestion qui sera en charge du contrôle des engagements, du suivi des budgets et de l'éligibilité des dépenses.

II. Profil du poste

Le Contrôleur de gestion est placé sous l'autorité du Directeur de l'Organisation. Il travaille en collaboration étroite avec les chefs de départements. Il aura pour fonctions et tâches essentielles :

1. Appuyer l'implémentation opérationnelle et financière des stratégies de gestion et adapter les processus et procédures, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Appui à la mise en conformité du manuel de procédures avec les règles et bonnes pratiques de gestion et de gouvernance
- Respect des lois et règlements en vigueur au Congo applicables à l'Organisation

- Contrôle du respect des règles des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre des projets

- Contribution à l'amélioration des processus et procédures de contrôle interne

2. Assurer le Contrôle des coûts et de la performance des activités et projets, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Contrôle de l'éligibilité des dépenses engagées
- Analyse de l'évolution des prix et des coûts des acquisitions

- Suivi des budgets et actualisation des tableaux de bord de gestion prévisionnelle

- Participation à la clôture des comptes et contrôle des imputations analytiques

- Remontée d'informations des problèmes et irrégularités constatés au Directeur de l'organisation

3. Participer à la facilitation de l'acquisition et le partage de connaissances, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Organisation de sessions de formation pour le personnel en gestion financière

- Synthèse des leçons apprises et des meilleures pratiques en gestion financière.

- Contribution substantielle aux réseaux et forums de partage de connaissances.

III. Qualifications compétences et expériences requises

Le candidat doit avoir :

• Diplôme Universitaire de Second Cycle en Comptabilité, Audit, Gestion, Finances ou dans une discipline apparentée. A défaut, un Diplôme Universitaire de Premier Cycle assorti de l'expérience professionnelle pertinente. La reconnaissance professionnelle en tant qu'expert-comptable, comptable agréé, ou équivalent serait un avantage.

• 5 années d'expérience en contrôle de gestion ou dans un domaine directement équivalent : audit interne/externe, évaluation des risques ou contrôle interne sont requis.

• Une expérience en Audit interne ou externe dans une organisation internationale (Système des Nations Unies, Organismes de développement, Cabinets d'Audit et/ou Compagnies multinationales) est hautement préférable.

• Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels du pack Office (Word, Excel, Powerpoint...). Connaissance approfondie des tableurs et des bases de données. Expérience avérée de l'utilisation dans un cadre professionnel des systèmes de gestion basés sur internet et des progiciels de gestion intégrée.

• Bonne connaissance du système OHADA

IV. Composition du dossier de candidature

• Une lettre de motivation

• Un curriculum vitae détaillé

• Copies certifiées des diplômes et attestations

• Trois références (dont au moins deux de précédents employeurs, de préférence des superviseurs directs)

V. Lieu d'affectation : Brazzaville

VI. Statut :

Contrat à durée déterminée :

VII. Durée du contrat :

1 an avec possibilité de renouvellement

VIII. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés impérativement et exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : recrutementcongo2017@gmail.com.

La date limite de dépôt est le 15 juillet 2017.

NÉCROLOGIE

Le directeur des relations avec la presse internationale, ex Centre international de presse a la profonde douleur d'informer le personnel de la présidence de la République et le monde de la presse, du décès du journaliste Antonin Ndaka Yehre, attaché au cabinet du Chef de l'État, en service à la direction des relations avec la presse internationale. Décès survenu le mercredi 14 juin 2017 à Brazzaville. La veillée funèbre se tient après la cité Don Bosco, quartier Massengo Soprogé.



IN MEMORIAM

23 juin 1997 - 23 juin 2017, voici 20 que déjà que Seigneur Tout puissant rappela à lui le lieutenant colonel Paul Gatsé. En ce triste anniversaire une messe en sa mémoire sera dite ce vendredi 23 juin 2017 en l'église Saint Grégoire de Massengo à 6h30. La famille, les enfants, neveux, nièces et petits-enfants, vous invitent à avoir une pensée pieuse pour lui. Que ton âme repose en paix.



FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE 2017

Le vivre ensemble réunit les musiciens

À l'occasion de la célébration de la fête de la musique, la direction départementale des Arts et des Lettres de Pointe-Noire a organisé, le 21 juin, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Pointe-Noire une conférence-débat sur le thème «La musique au centre du vivre ensemble». Georges Mavouba Sokate, écrivain et Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati Loutard, ont été les conférenciers.

C'est sous le signe de la réflexion, de l'échange et du partage qu'a été célébrée 34e journée internationale de la musique. Pour la direction départementale des Arts et des Lettres de Pointe-Noire, ce moment de partage a été voulu ainsi pour que les musiciens se forment et s'informent et d'exceller dans l'exemple et le talent car le musicien est un miroir de la société. «La musique est au chevet de l'Homme en toutes circonstances. Elle adoucit et console les cœurs et les corps», a dit Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres de Pointe-Noire en ouvrant le focus.

Le vivre ensemble est l'une des valeurs de la République et de la Nation. Vivre ensemble comporte plusieurs visages, a savoir social, culturel, religieux, philosophique. Il incombe aux artistes en général et aux musiciens en particulier, aux sociétés civiles et aux dirigeants politiques eux-mêmes d'assurer la réalisation du vivre ensemble avec les outils à leur disposition, a dit Georges Mavouba Sokate, et d'exhorter les Congolais à l'amour de la Nation. « Nous devons vivre ensemble pour bâtir ce lopin de terre qui est notre pays et que nous appelons Congo », a-t-il poursuivi.

S'inspirant de son ouvrage La Construction d'une conscience nationale par les musiciens publié chez l'Harmattan en 2013, l'orateur a signifié : « La palme d'or revient aux musiciens qui, depuis les années 1950, déjà avaient proclamé et chanté que nous devons être un, que nous devons nous unir, que nous devons nous aimer. Dans le livre, j'ai cité les chanteurs d'an-

tan qui ont bien traité ce sujet comme Jacques Loubelo, Franklin Boukaka, Pamela Moun'ka, le Grand Kallé Jeff et bien d'autres et aussi les musiciens de la nouvelle génération. Dans l'ouvrage, je montre aussi comment les musiciens chantent la conscience d'être Congolais, sans les murs, ni les barrières des ethnies, des tribus, des régions ». Selon Georges Mavouba Sokate, vivre ensemble n'est pas que vivre ensemble, c'est-à-dire les uns à côté des autres sans se regarder, mais plutôt les uns avec les autres, se juxtaposer même sans se heurter.

Pour Georges Mavouba Sokate, le musicien est le thaumaturge de son peuple. C'est pourquoi il est bon qu'il chante en lingala ou dans l'une de nos langues forgées par le peuple. Les musiciens ne chantent par pour tuer le temps. Et les mélomanes comprennent la musique car elle fait partie de leur famille d'émotions et de sensations. « Aujourd'hui, nous déplorons que les musiciens actuels ne fassent plus leur travail sur un texte. Et qu'ils plongent souvent dans l'obscurité. Comment peut-on animaliser ou bestialiser celle qui nous donne la vie. À mon avis, je ne trouve pas ça élégant. La musique et les chansons doivent traverser les âges », a-t-il déclaré.

Selon Alain-Rock Ngoma, la fête de la musique est en réalité la fête du vivant car autour de la musique il y a 68 métiers (preneurs de son, manager, diffuseur, producteur...). Nous devons alors repenser notre façon de faire la musique, la recentrer sur l'essentiel en produisant des œuvres sur des sujets qui éveillent, éduquent et non celles qui dépravent les mœurs. En remerciant tous les participants à cet échange, Fabien Obongo a invité les musiciens à prendre auprès de l'administration des Arts et des Lettres toutes les informations utiles pour leur expression et aussi pour leur reconnaissance légale afin d'éviter d'éventuels désagréments dus à l'ignorance.

Hervé Brice Mampouya

VERNISSAGE

Les photographies de Vladimir Sntenkov exposées au CCR

Le Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville abrite depuis quelques jours l'exposition des photos sur la Russie du photographe Vladimir Sntenkov. L'ouverture de cette exposition, qui va durer un peu plus de trois semaines, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Russie au Congo, Valery Mikhaylov.

Russie et faire connaître notre pays ici au Congo », a déclaré le directeur du CCR.

Qui est Vladimir Sntenkov ?

Né le 1er juillet 1955, Vladimir Sntenkov est diplômé en sports et histoire de l'Institut pédagogique d'Orenbourg. Il a travaillé pendant 15 ans en tant que professeur d'histoire dans les



Le directeur du CCR présentant les photographies de Vladimir Sntenkov (Adiac)

Présentant l'exposition, le directeur du CCR, Sergey Belyaev, a indiqué que Vladimir Sntenkov est un voyageur professionnel russe qui a traversé plus de 140 pays où il a pris des photographies. Il a fait des photos des deux Congo pour les montrer aux Russes et vice-versa, c'est-à-dire qu'il fait aussi des photos de Russie pour les montrer dans les différents pays qu'il a traversés. C'est dans ce contexte que le CCR a exposé les photos sur la Russie que ce professionnel de la photographie a laissées au Congo.

« Notre tâche c'est de faire connaître la Russie. Je pense que c'est une bonne occasion pour que nous voyons les paysages, les villes, les lacs, très diversifiées de la

écoles d'Orenbourg et Leningrad, 20 ans pour le tourisme et l'alpinisme. Voyageur professionnel au cours des 17 dernières années, il a visité plus de 130 pays à travers le monde. Vladimir Sntenkov a terminé son premier projet « dans tous les pays et sur tous les continents ». Depuis 2001, il a commencé à réaliser un nouveau projet « Les mondes de notre planète difficile à atteindre ». Il coopère avec le musée d'anthropologie et d'ethnographie Pierre-le-Grand à Saint-Pétersbourg (Kunstkamera), la société russe géographique, l'institut d'ethnographie de Mikloukhomaklay, l'institut d'Afrique, l'université de l'Amitié entre les peuples, l'éditeur de la grande encyclopédie russe, les revues russes et étrangères.

Bruno Okokana

L'Agence & la Voile Blanche présentent

IMAGINE LE MONDE EN COULEURS

Défilé de Mode Spectacle

DÎNER SPECTACLE
Vendredi
23 Juin 20h30
La Voile Blanche
ENTRÉE : 30.000 F
INFO LINE :
05 014 24 31

«Plus de 60 Artistes du MONDE»

MW DDB°

AVIS DE RECRUTEMENT



MW DDB° Congo agence conseil en marketing et communication, appartenant au groupe CASERS et affiliée au réseau DDB, recherche pour ses besoins un **CONCEPTEUR REDACTEUR SENIOR**.

Poste : CONCEPTEUR REDACTEUR SENIOR

Missions :

- Mettre au point en collaboration avec le Directeur Artistique plusieurs projets selon les supports envisagés;
- Rédiger les différents textes des messages publicitaires visuels (annonces, affiches);
- Rédiger les textes des communiqués de presse, de radio, des scénarios, des spots publicitaires;
- Participer à la préparation matérielle du message écrit et audio;
- Définir avec le Directeur Artistique, la mise en page des textes et de l'image dans le support retenu.

Profil recherché :

- Titulaire d'un BAC + 4 en sciences sociales et communication, et/ou d'une formation supérieure littéraire et publicitaire;
- Expérience de 3 ans minimum à un poste similaire;
- Bonnes notions d'arts graphiques, de typographie, de photographie, d'imprimerie et une bonne connaissance du langage et de la psychologie de la vente;
- Bilingue (Français et anglais), curieux d'esprit et créatif.

Merci de nous adresser une lettre de motivation, votre CV et prétentions salariales à fouda.j@mwwmarketingservices.com au plus tard le **28 juin 2017**.

MW DDB°



MW DDB° Congo agence conseil en marketing et communication, appartenant au groupe CASERS et affiliée au réseau DDB, recherche pour ses besoins un **PLANNER STRATEGIQUE SENIOR**.

Poste : PLANNER STRATEGIQUE SENIOR

Missions :

- Contribuer à l'élaboration des stratégies de communication des annonceurs;
- Conduire des recherches sur des sujets spécifiques (évolutions comportementales, courants socio-culturels...), analyser les évolutions et les tendances des consommateurs et orienter les concepts des campagnes publicitaires à mettre en place;
- Concilier les contraintes de la direction de clientèle et créative dans la définition d'une stratégie de communication client;
- Apporter une vue d'ensemble sur un thème donné et s'assurer que la formulation de la solution (forme et contenu du message) correspond bien aux attentes du consommateur.

Profil recherché :

- **3^{ème} Cycle universitaire généraliste (Master, MBA)** ou spécialisé en communication, en marketing, en commerce ou en gestion d'entreprise;
- 5 à 10 ans d'expérience à un poste similaire, en direction de clientèle, ou en tant que brand manager;
- Bilingue (Français et anglais), curieux d'esprit et créatif.

Merci de nous adresser une lettre de motivation, votre CV et prétentions salariales à fouda.j@mwwmarketingservices.com au plus tard le **28 juin 2017**.

MW DDB°



MW DDB° Congo agence conseil en marketing et communication, appartenant au groupe CASERS et affiliée au réseau DDB, recherche pour ses besoins un **DIRECTEUR CREA**.

Poste : DIRECTEUR CREA

Missions :

- Analyser le brief du client et le retranscrire aux équipes créatives;
- Attribuer les projets selon l'expertise et la sensibilité de chacun;
- Proposer une orientation artistique aux projets;
- Apporter critiques, suggestions et encouragements;
- Sélectionner le meilleur projet;
- Animer les équipes de création.

Profil recherché :

- Titulaire d'un BAC+ 3 en graphisme, en beaux-arts ou encore en arts déco;
- Vous justifiez d'une expérience de 2 ans minimum à un poste similaire ou 5 ans au minimum à un poste de Direction artistique ou concepteur rédacteur;
- Vous avez de bonnes notions dans la chaîne de création et d'exécution dans les logiciels de PAO; Photoshop, Flash, Illustrator, After Effects, dans les concepts graphiques (équilibre, simplicité et clarté), et en management
- Bilingue (Français et anglais), doté d'une imagination, créatif, sens critique développé, capable de communiquer et de convaincre, dynamique et autonome.

Merci de nous adresser une lettre de motivation, votre CV et prétentions salariales à fouda.j@mwwmarketingservices.com au plus tard le **28 juin 2017**.

MW DDB°



MW DDB° Congo agence conseil en marketing et communication, appartenant au groupe CASERS et affiliée au réseau DDB, recherche pour ses besoins un **DIRECTEUR DE CLIENTELE**.

Poste : DIRECTEUR DE CLIENTELE

Missions :

- Elaboration et transmission des briefs créatifs à partir des briefs client;
- Conduite des réunions de suivi client (Progress interne et externe);
- Collecte des briefs auprès du client;
- Mise en œuvre des campagnes de communication du client (media et hors media), coordination des supports et contrôle des prestataires;
- Assurer la veille marketing et communication sur le secteur de la téléphonie;
- Recueillir autant que possible des insights consommateurs et des informations pertinentes sur les tendances et le marché;
- Contrôle du respect de la charte des marques dont il a la charge;
- Développement du portefeuille client.

Profil recherché :

- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans la communication et/ou le marketing;
- Expérience dans le management et la gestion d'équipe;
- Diplôme Bac+ 4/5 Marketing/Communication/Commerce/Gestion;
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé;
- Rigueur et honnêteté;
- Bonne connaissance de l'environnement des affaires, de l'environnement publicitaire au Congo;
- Sens de l'écoute, de la gestion et de l'organisation, goût des contacts humains;
- Fortes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction;
- Créativité, diplomatie, dynamisme, combativité, sens de la persuasion;
- Curiosité, souplesse d'esprit et une bonne résistance au stress.

Merci de nous adresser une lettre de motivation, votre CV et prétentions salariales à fouda.j@mwwmarketingservices.com au plus tard le **28 juin 2017**.

BASKETBALL

Le Congolais Viny Okouo champion d'Espagne



La saison 2016-2017 a été couronnée par un grand succès pour Viny Okouo. Détecté lors de la première édition de « Ibaka games », ce basketteur congolais qui par la suite a pu se faire une place au sein du club espagnol d'Unkaja à Malaga vient de remporter le championnat d'Espagne. « Ce n'était pas facile pour moi d'autant plus que lors de ma détection je ne connaissais pas grand-chose en basketball. Mais, Serge Ibaka m'a donné la chance de se faire former en Espagne et aujourd'hui la formation porte les fruits. Je ne peux qu'être satisfait », a expliqué Viny Okouo à son retour à Brazzaville pour les vacances de fin de saison.

Le basketteur Viny Okouo a également souligné qu'il est disposé à défendre les couleurs du Congo en tant que Diablos rouges. « J'ai travaillé dur en croyant disputer l'Afro-Basket à domicile, malheureusement le pays ne l'organiserait plus. Cela ne veut pas dire que le basket congolais va s'arrêter. Nous continuons à travailler. Il y aura forcément d'autres échéances à l'avenir », a-t-il dit. Viny Okouo a par ailleurs souligné qu'il consacrera ses vacances à l'encadrement des jeunes, les encourager à se lancer dans la pratique du basketball en partageant son expérience de haut niveau.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNATS AFRICAINS DE BOXE

Laury Pembouabeka et Rodrigue Ngalebaye valident leur ticket pour l'Allemagne

Laury Yannick Pembouabeka engagé dans la catégorie des 91 kg a ouvert les quarts de finale le jeudi par la victoire aux points devant le Mauricien Saint Pierre Joseph Kennedy avant de toucher à une double qualification.

Le Congolais se qualifie pour les demi-finales des championnats africains de Boxe qui se disputeront le samedi puis il a arraché en même temps sa qualification pour la phase finale des championnats du monde prévue cette année à Hambourg en Allemagne. « Les gens avaient beaucoup commenté ma défaite aux Jeux africains. Après cette compétition, il fallait se relancer. J'ai travaillé dur pour participer à ces championnats d'Afrique. En tant que capitaine de l'équipe nationale, il fallait enchaîner les victoires. Mais ce n'est pas fini. Je participe à cette compétition avec deux objectifs : d'abord hisser haut le drapeau national et le deuxième c'était la qualification aux championnats du monde. Chose faite aujourd'hui », a commenté Laury Pembouabeka. Au début de la soirée, son coéquipier Rodrigue Ngalebaye l'a imité en battant également aux points mais dans les 81kg le Mauricien Olivier Louis Cédric. La compétition est par ailleurs terminée pour les trois autres Congolais qui ont combattu lors des deux premières sessions de la journée de jeudi. Dans la catégorie de plus de 91 kg, le Congolais Ardi da Sylvia Ndembo a été battu par KO au 2e round par le Camerounais Arsene Foukou Fosso. Dans la catégorie des 52 kg, le Congolais Dalvin Loic Nguimbi a marqué sa double qualification. Il a été battu aux



Laury Pembouabeka remporte le combat (Adiac)

points par l'Algérien Flassi Mohamed. Dans les 60 kg, l'aventure s'est également achevée pour le Congolais Fabrice Henri Nzaou. Il s'est incliné aux points devant le Mauricien Jean John Collins.

Les résultats des autres boxeurs

Dans la catégorie des 91kg, l'Angolais Silva Tumba a battu l'Algérien Boughrara Mabrouk aux points. Le Camerounais Christian Ndzie Tsoye a pris le dessus sur le Kenyan Ayot Tobias Okeyo aux points. Le Marocain Abouhamda Abdeljalil s'est aussi qualifié pour le dernier carré en s'imposant face au Capverdien Lopes Borges Cito Nelo aux points. Dans les +91 kg, l'Égyptien Rezk Mostafa Hafez Uosry s'est qualifié pour les demi-finales en dominant aux points le Seychellois Agnes Keddy Evans. L'Ougandais David Ayiti a validé son ticket en battant le RD Congolais Carlos Kalonji Kabeya. L'Angolais

Masia Carlos Mbuyi a complété le carré des demi-finales en dominant aux points Arjaoui Mohammed. Dans les 52kg, le Malgache Marco Jérôme Andrianarivelo s'est aussi qualifié en battant l'Ivoirien Yaya Kone aux points. Le Botswanais Mohamed Otukice Rajab gagne le Mauricien Rolfo Jean David également aux points. Le RD Congolais Héritier Nkolomoni Sankuru a complété le carré des demi-finales de la catégorie en dominant aux points le Marocain Daraa Abdelali.

Chez les dames

Le 21 juin la boxe féminine avait sélectionné ses finalistes. Dans la catégorie de 54 kg, la Congolaise Jaelle Esselé a perdu en demi-finale face à l'Algérienne Sfouh Ouidad après l'arrêt de l'arbitre au 1er round. La Camerounaise Christine Akoa Bengono a battu la Malgache Andriamiarisoa Moira Tina aux points, dans les 45-48kg. L'Algérienne Bouchene Souhila s'est imposée face à la Tunisienne Amel Chebbi aux points. Dans les 51 kg, l'Algérienne Boualam Roumaysa bat la Kenyane Christine Ongare aux points. La Marocaine Jasmine Mouttaki domine la RD Congolaise Esotia-Rossette Ndongala aux points. Quant aux 57 kg, la Camerounaise Christelle Aurore Ndiang bat aux points la Sénégalaise Diallo Dieynabo. L'Algérienne Baahmed Nour El Houda a battu la RD Congolaise Modestine Munga aux points. Dans les 69 kg, la Camerounaise Aubiege Yannicke Azangue a dominé la Marocaine Bassim Fatima Zahra aux points.

James Golden Eloué

MW DDB°



MW DDB° Congo agence conseil en marketing et communication, appartenant au groupe CASERS et affiliée au réseau DDB, recherche pour ses besoins une **ASSISTANTE COMMERCIALE**.

Poste : ASSISTANTE COMMERCIALE

Missions :

- Assurer la gestion des commandes (réponses aux clients, éléments de facturation et de livraison);
- Assister les chefs pub (propositions commerciales, suivi des clients, mise à jours de dossiers);
- Participer aux actions terrain (relances commerciales, Salons);
- Saisie des prévisions commerciales suivant les retours des Appels d'Offre;
- Analyse des écarts ventes/prévisions;
- Adaptation des prévisions suivant les ventes réelles réalisées;
- Mettre en place des indicateurs de performance;
- Tenir à jour les tableaux de bord des résultats commerciaux publicitaires;
- Gérer les contrats des mannequins.

Profil recherché :

- Vous disposez d'une expérience de 2 ans minimum dans une fonction d'assistantat administratif et commercial sur des grands comptes en B to B;
- Vous avez le sens de l'écoute, de la rigueur pour traiter administrativement les dossiers et un bon relationnel clients.

Merci de nous adresser une lettre de motivation, votre CV et prétentions salariales à fouda.j@mwwmarketingservices.com au plus tard le **28 juin 2017**.

RUI CHENG (INTERNATIONAL) PETROCHEMICAL SERVICES LIMITED

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Capital : 10.000.000,00 de francs CFA
Siège social : Rue Tchibanga, quartier Wharf,
Centre-Ville, Pointe-Noire, Congo,
R.C.C.M.: CG/PNR/16B891

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'actionnaire unique, tenue en date du 30 mai 2017, dûment enregistré le 12 juin 2017 à la recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire centre, sous le numéro 4361, folio 105/7, par suite de la démission de Monsieur WANG FANG Yao, Administrateur Général de la Société RUI CHENG (INTERNATIONAL) PETROCHEMICAL SERVICES LIMITED et, en vertu de l'article 15.3 des statuts de la Société, l'actionnaire unique a décidé de nommer Monsieur LIN Yafei en qualité de nouvel Administrateur Général de la Société RUI CHENG (INTERNATIONAL) PETROCHEMICAL SERVICES LIMITED et ce, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Dépôt légal de l'acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 juin 2017 et enregistré sous le numéro 17 DA 655.

Pour avis,
Le Cabinet d'Avocats GOMES.

NÉCROLOGIE

La famille Mvouma informe les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville ainsi que les frères d'armes du décès du lieutenant de la police judiciaire, Johny M'vouma Côte, survenu le 20 juin 2017, à la suite d'un accident de circulation. La veillée se tient au domicile familial au n°38 de la rue du Collecteur croisement avenue Cité Bethel. Référence : entre les arrêts Mama Mapasa et la Ferme, derrière le Cnrtv sur la route de Moukondo. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement. La famille Mvouma





Promovacances

FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#

AG Partners



FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

MOTS FLÉCHÉS N°142

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HISTOIRES DRÔLES	PAS FAMILIERS	COMPARABLE	ADORATEUR	PLATS TYPIQUEMENT ESPAGNOLS	AFFIRMATION	VENTILA
PLAQUE SÈCHÉ SUR LA PEAU	ACCUEILLI CHEZ SOI	AMER EN MER	FIT TAIRE LES CRAINTES	MOINEAU	MILLE-PATTES	
EXCESSIVEMENT POLIE			CIRCULENT EN SUÈDE			
PONCER				PRENDRE LA ROUTE		
				ELLE VIT AU PAYS-BAS		
ARGENT POPULAIRE		GROSSIRA				
DANS UNE SUPPOSITION		GREFFÉE				
	PASSÉ À LA MEULE			BIEHNEUREUSES	CONTINENT TRÈS PEUPLÉ	UN CERTAIN EMBALLEMENT
	PRISONS					
RELATIF À UNE MER			NE RESTE PAS INACTIF			
FILS DE JACOB						
		PRÉPARA LA PESEÉ		IL TROUVE PRENEUR AU CINÉMA		
		CARACTÈRE HOMERIQUE		EXISTENCES		
IL NE FAIT PAS DE BIEN	CRUE ET SALÉE		PIÈCE À VIVRE			
	NOURRIT DE SON SEIN		VERS SOLITAIRES			
		SPASMOPHILIE				ENDUIRE AU CIMENT
		TREMPER SON PAIN				
FRUSTRA			PILIER DE COIN		LE SYMBOLE DU CUIVRE	
ELLE INSPIRA ARAGON			IL VAUT 3,14...		BOISSON ANGLAISE	
		AVEC LES PIEDS				
		SUR LA BOUSSOLE				
MUSIQUE EN BOÎTE	MISE EN FORME			CELA EXPRIME LE DOUTE		
	DIRECTION POUR LES VACANCES			BOUTEILLE PLASTIQUE		
			DEUX EN CHIFFRES ROMAINS	PAPI		
			APRÈS LE PARAPHE			
ABATTU		IL EST DERRIÈRE NOUS			AU COURANT DES DERNIÈRES TENDANCES	
RÉTABLIT LA BARRE						
				C'EST DOMMAGE		

SUDOKU N°142

>FACILE

		3	4				1	
		5	2					8
8		1	6	3		4	5	2
	3		5			8		
4	6			8			7	3
		7			3		2	
2	7	8		4	1	6		5
3					6	2		
	1				5	3		

>MOYEN

8	6					7	1	3
1					3	5		
		5			1	8		
		4	9				3	1
			4	1	7			
2	8				6	9		
		7	2			3		
		6	8					5
5	2	8					6	7

>DIFFICILE

	9			8	4	1		7
		1		7			5	
				2	6	8		
				1	9	2	8	4
9	3	2	4	6				
		5	6	9				
	7			3		6		
2	9	8	4				1	

MOTS CROISÉS N°142

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. De conception difficile. - 2. Vous ne le connaissez pas encore. Cycle court. - 3. Propos émis. Questions de test. - 4. Affluent du Rhône. Il est au bord de la ruine. - 5. Précise le lieu. Affiche son savoir. - 6. Supprimer les creux et les bosses. Au bout du rouleau. - 7. Bienheureux. Bloquer les salaires. - 8. Lettre grecque. Voua un culte. - 9. Sigle pour l'Europe. Toute menue. Été heureux. - 10. Il a su convertir un Franc. Espèces de citrons.

>VERTICALEMENT A. Une balance pour les poulets. - B. Rester indéfiniment au même endroit. Ustensile de golfeur. - C. Pas corrompue. Sensibilité de paparazzi. - D. Objectif ultime pour un bon grimpeur. Mot de dédain. - E. Négation. Indien au Canada. Six romain. - F. Singe capucin. Monnaie d'échange. - G. Table de culte. Un de Troie. - H. Reste dans le champ, après les moissons. - I. Animal de la cordillère des Andes. Son effet réchauffe la planète. - J. Mettrais les céréales en réserve.

MOTS À MOTS N°142

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- RAIE + MITE = M | | | | | | | |
- AEDE + MUER = | | | R | | | |
- VITE + BEER = | | | | | T | |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°141

I	F	D	T	A	T						
E	N	L	A	C	E	M	E	N	T	A	C
A	C	C	U	M	U	L	A	T	I	O	N
T	R	I	O	L	E	T	T	A	N	I	N
T	A	N	O	N	B	O	R	D	S		
C	I	A	T	E	T	A	D	I	T	E	
C	R	E	T	A	L	L	E	G	E	R	
A	U	T	O	E	C	O	L	E	E	N	
L	E	S	I	N	O	P	I	N	E	E	
V	E	I	R	E	T	N	E	N	E		
E	T	N	A	A	T	T	I	S	E		
E	S	S	E	E	M	E	U	T	E	L	
A	S	E	S	M	A	I	S	I			
T	O	R	M	E	R	E	E	O	L	E	
N	D	M	I	N	G	E	R	E	E		
R	U	M	B	A	S	T	A	S	S	E	

MOTS CROISÉS N°141

O	R	D	O	N	N	A	N	C	E
R	E	C	U	O	I	L			
I	N	D	E	C	E	N	T		
G	E	O	L	E	A	I	R	E	
I	G	N	O	R	E	F	A		
N	A	T	T	E	C	I	T	E	
E	T	S	B	I	R	E	B		
L	E	S	R	A	R	T	E		
L	E	T	A	I	N	O	N		
E	X	C	E	L	L	E	N	C	E

SUDOKU N°141

2	1	4	5	6	9	7	8	3
6	3	9	7	4	8	5	1	2
7	5	8	3	1	2	6	9	4
4	9	2	6	7	3	8	5	1
1	8	3	9	5	4	2	7	6
5	7	6	2	8	1	3	4	9
3	4	5	8	9	6	1	2	7
8	6	1	4	2	7	9	3	5
9	2	7	1	3	5	4	6	8

3	8	5	9	1	6	4	7	2
1	7	2	3	4	5	6	9	8
9	4	6	7	2	8	3	1	5
7	1	4	8	6	9	2	5	3
6	5	8	2	3	7	9	4	1
2	9	3	4	5	1	8	6	7
4	6	1	5	8	3	7	2	9
8	2	9	1	7	4	5	3	6
5	3	7	6	9	2	1	8	4

4	7	8	1	6	9	5	3	2
3	6	2	8	5	7	1	4	9
5	1	9	4	2	3	7	6	8
1	9	3	2	4	5	6	8	7
2	5	4	7	8	6	9	1	3
7	8	6	3	9	1	4	2	5
9	3	1	6	7	8	2	5	4
6	4	7	5	3	2	8	9	1
8	2	5	9	1	4	3	7	6

MOTS À MOTS N°141

1/ ROSERAIE 2/ DÉNEIGER 3/ SESTERCE.

CHINE-AFRIQUE

La lutte contre la pauvreté au centre d'un atelier à Addis-Abeba

Présente sur le continent à travers des investissements colossaux et multiples, la Chine veut explorer d'autres voies de sa coopération avec l'Afrique

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, et le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, ont ouvert le 21 juin au siège de l'Organisation panafricaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, le dialogue de haut niveau et le forum des groupes de réflexion (Think-tanks) consacrés à la lutte contre la pauvreté. Autour de cette thématique, les deux parties ambitionnent de «contribuer à la création d'une nouvelle ère de coopération et de développement sino-africaine».

Partant du thème principal «Lutter contre la pauvreté pour une prospérité commune», diplomates et experts venus de Chine et de plusieurs pays africains auxquels se sont joints de nombreux journalistes, ont partagé dans deux ateliers leurs vues sur deux principaux sous-thèmes plutôt voisins par leur transversalité: «Les politiques et les pratiques de développement visant à combattre la pauvreté en Chine et en Afrique pour le premier», et «La problématique de coordination des plans de coopération sino-africaine en vue d'accélérer l'industrialisation et la modernisation agricole de l'Afrique pour le second».

Au-delà du fait que les questions liées à la pauvreté, aux moyens de l'éradiquer ou d'en atténuer les inégalités font depuis toujours partie des agendas des gouvernements à travers le monde ainsi

que de plusieurs ONGs et institutions internationales, le dialogue initié par la Chine avec le soutien de l'Union africaine se voulait une plateforme d'échanges entre deux partenaires décidés à oeuvrer



Les participants (Adiac)

ensemble et sur le long terme. Certains intervenants ont alors abondamment fait référence au livre «Sortir de la pauvreté» dans lequel, le président chinois parle de son expérience lorsqu'il dirigeait encore une petite province de son pays avant d'accéder aux responsabilités suprêmes.

Plus concrètement, la Chine, au regard des progrès qu'elle a accomplis ces trois dernières décennies dans ce domaine précis de la lutte contre la pauvreté, voudrait

faire profiter ces succès à l'Afrique dans le cadre des partenariats qui la lient au continent. Elle se défend cependant de chercher à devenir l'unique interlocuteur du continent au détriment des partenaires traditionnels avec qui l'Afrique coopère depuis de longues années, et déclare ne pas être en mesure d'apporter à

l'Afrique tout ce dont elle a besoin. Elle rejette ainsi les critiques de se livrer «au pillage de l'Afrique» et de vouloir «la coloniser» comme le firent naguère les empires coloniaux qui lui sont souvent adressées. Aux dires de ses délégués, l'idée majeure que soutient Beijing est que les Africains se prennent en charge eux-mêmes, en expérimentant des plans de développement qui épousent les besoins réels des populations de chaque pays. Dans le discours

qu'il a prononcé à l'ouverture de la rencontre, le ministre chinois des Affaires étrangères a établi le lien entre le développement des infrastructures, la formation des cadres et la disponibilité des investissements pour combattre la pauvreté. En trente ans de réformes, a-t-il indiqué, «ce sont 700 millions de personnes qui

sont sorties de la pauvreté en Chine».

Wang Yi note que depuis sa prise de fonction, en 2013, il s'est déplacé douze fois en Afrique et a visité pas moins de trente pays du continent. Une offensive diplomatique porteuse de partenariats stratégiques qui ont vocation à ne pas qu'être économiques et commerciales. Le diplomate chinois a ainsi évoqué de l'aide de son pays dans les domaines de la défense, de la lutte contre le terrorisme et

de la résolution des conflits. Pour le président de la Commission de l'Union africaine qui lui succédait à la tribune, la Chine inspire l'Afrique par sa «formidable capacité à compter sur ses propres forces, à ne pas verser dans la paresse, la fatalité en espérant tout attendre de l'autre».

Au fond, la rencontre de la capitale éthiopienne posait la problématique de la lutte contre la pauvreté en Afrique en des termes assez clairs. À savoir que l'Afrique recèle d'énormes potentialités et devrait pouvoir se hisser à un niveau de développement appréciable si elle s'y engage véritablement. La solution ne consiste pas à importer des modèles tout faits, comme plusieurs intervenants l'ont rappelé lors des échanges, mais à s'appuyer sur ses propres réalités. Or, elle a un partenaire disposé à l'accompagner sur cette voie au regard de son expérience, et finalement d'un passé assez commun «marqué par des occupations et la colonisation», rappelait-on.

Il reste que les deux parties élaborent des stratégies appropriées dans lesquelles l'une et l'autre ne sortiront pas lésées, ni ne renieront chacune son propre parcours. Tout est-il que le rôle des experts est bien souvent de réfléchir à des stratégies, et celui des politiques de regarder la faisabilité sur le terrain. L'essentiel étant qu'une question aussi actuelle, aussi sensible que la lutte contre la pauvreté ne soit pas le maillon faible par lequel l'Afrique manquera le rendez-vous crucial du développement.

Gankama N'Siah

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années
2015 (76)

La liesse des Jeux du cinquantenaire passée, le 22 septembre 2015, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso annonce la convocation du scrutin référendaire qui aura lieu, dit-il, dans un proche avenir, pour l'adoption «du projet de Constitution qui sera élaboré par une commission mise en place à cet effet». C'est dans le tumulte de l'annonce du scrutin référendaire qu'Euloge Landry Kolélas devient, le 25 septembre 2015, président du MCDDI, en remplacement de Guy Brice Parfait Kolélas, passé à l'opposition, après son éjection du gouvernement. En réaction à l'annonce du scrutin référendaire, l'opposition organise, au boulevard général Alfred Raoul, le dimanche 27 septembre suivant, un grand meeting pour dire «non au référendum constitutionnel». Une mobilisation exceptionnelle à laquelle, réponse du berger à la bergère, les forces du changement de la constitution lancent, avec éclat, au même endroit, par un méga-meeting, le samedi 10 octobre 2015, la campagne du «oui». Gervais Hugues Ondaye est nommé commissaire général du Fespan (Festival panafricain de musique), par le nouveau ministre de la Culture et des Arts, Bienvenu Okiemy. Il remplace à

ce poste, Dieudonné Moyongo. Malgré l'appel au boycott de l'opposition dite radicale, le scrutin référendaire se tient le dimanche 25 octobre 2015 sur toute l'étendue du territoire national.

Le «Oui» l'emporte par une écrasante victoire. Comme il fallait s'y attendre, le Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel), fort de la position de la France qui «ne reconnaît pas les résultats du référendum au Congo», rejette ce résultat et appelle à l'annulation du scrutin. Dans le même registre, on peut évoquer la position d'Alain Mabanckou, célèbre écrivain congolais qui déclarait sur son compte Twitter : «le peuple congolais sait qu'il a dit non à cette mascarade». Le Frocad, une opposition qui marche toujours à contre-courant de la vie nationale. On se souvient de son incongru dialogue national alternatif de juillet 2015, en réaction à celui de Sibiti, initié par le pouvoir en place. Signalons le décès, à Ouesso, le jour du scrutin référendaire, du préfet de la Sangha, Adolphe Elemba, à l'âge de 66 ans. Il était né le 25 décembre 1949 à Makoua, dans le département de la Cuvette. Le samedi 7 novembre 2015, trente formations politiques signent un accord politique, sous la coordination d'Antoine Tho-

mas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. Michel Mboussi N'guari, Bonaventure Boudzika, Jean Ebina, Romaric Mouboti, Antoine Walembaud et Julien Euloge Libota sont les autres membres du bureau exécutif de la Copar (Convention des partis républicains). Christ Antoine Walembaud, à la tête d'un nouveau parti, le Codema (Congrès des démocrates africains). Julien Euloge Libota en est le secrétaire général. La sortie de ce nouveau parti a eu lieu le 19 décembre dans la salle des conférences de l'hôtel de ville de Brazzaville. Le même jour, on apprenait la nouvelle du décès, à Rabat, au Maroc, d'Euloge Patrick Mvoubi alias Kimana Mpaka. Journaliste, président-directeur général de MCRTV (Média concept radio télévision) à Pointe-Noire. Tel est le panorama des cinquante dernières années. C'est le sentiment d'un véritable gâchis pour un pays béni des dieux qui se dégage au terme de ce balayage historique. C'est une page fuligineuse de notre histoire qu'il faut résolument tourner. Mais ce qui implique un réarmement moral dans un pays où la morale, l'éthique et les valeurs cardinales de patriotisme, de l'effort, respect du travail et de l'excellence foutent le camp. Ce qui fait le plus défaut au Congo dans sa

quête du progrès intégral, c'est la qualité du casting, «l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, perspective inatteignable si l'on en juge par l'enlisement généralisé. La victoire de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du dimanche 20 mars 2016, mortifiait pour l'opposition dite radicale, devrait ouvrir une nouvelle ère, celle d'une Nouvelle République, qui doit cesser d'être celle de débrouillardise, pour devenir celle de prospérité équitablement partagée, comme je l'ai écrit régulièrement, au fil des ans, dans ces colonnes. Ainsi allait la vie au Congo., jusqu'à l'arrivée de la Nouvelle République à travers une histoire saumâtre. Au terme de cette recherche obstinée de notre histoire commune de ces cinquante dernières années, force est de reconnaître que beaucoup de choses restent encore dans l'ombre. Je vais tenter de les débusquer pour éviter de néantiser des pans entiers de cette histoire, véritable nébuleuse encore. La prochaine série de Brin d'Histoire, si Les Dépêches de Brazzaville y consentent, sera consacrée aux inconnus - hommes et faits - et méconnus de l'histoire congolaise. La politique, l'économie, le sport, la culture, pour l'essentiel, constitueront la toile de fond de cette quête historique.

MFUMU